

2025

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL



FNAC DARTY

FNAC DARTY



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL FNAC DARTY 2025

ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN

Les tableaux du rapport financier comportent des données arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous totaux affichés.

Les présentes informations financières sont préparées sur la base d'une information « publiée » correspondant :
Pour le 1^{er} semestre 2025, aux comptes consolidés IFRS audités de Fnac Darty de l'exercice clos le 30 juin 2025 ;
Pour le 1^{er} semestre 2024 aux comptes consolidés IFRS audités de Fnac Darty de l'exercice clos le 30 juin 2024.

SOMMAIRE

1	RAPPORT D'ACTIVITÉ.....	3
2	COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS	17
3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE.....	57
4	DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2025	60

1 RAPPORT D'ACTIVITÉ

CHIFFRES CLÉS A FIN JUIN 2025

(en millions d'euros)	S1 2024 publié	S1 2024 Comparable ¹	S1 2025
Chiffre d'affaires	3 390	4 489	4 480
Variation vs S1 2024 publié			+32,2%
Variation LFL ²			+0,7%
Marge brute	1 050	1 271	1 295
En % du chiffre d'affaires	31,0%	28,3%	28,9%
EBITDA courant ³	146	187	189
Résultat opérationnel courant	(36)	(49)	(56)
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	(75)	(95)	(86)
Cash-flow libre opérationnel hors IFRS 16	(673)	(736)	(878)

L'acquisition transformante d'Unieuro donne une nouvelle dimension à Fnac Darty. Le Groupe présente depuis début 2025 son information financière selon les 2 zones géographiques suivantes : France et Reste de l'Europe (incluant l'Italie, la Belgique, le Portugal, l'Espagne et la Suisse). Pour permettre une meilleure comparabilité :

- les données historiques ont été retraitées et figurent en annexe du présent communiqué de presse ;
- les données du 1^{er} semestre 2024 dans ce communiqué sont présentées en données publiées et en données comparables incluant Unieuro et la déconsolidation de l'activité billetterie.

La performance du Groupe est traditionnellement affectée par le caractère saisonnier de l'activité, dont la majeure partie du résultat et du cash-flow libre opérationnel est enregistrée au cours du second semestre.

Au 2^{ème} trimestre 2025, le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 2 166 millions d'euros, en progression de +35,7% en données publiées et de +2,1% à données LFL⁴ par rapport au 2^{ème} trimestre 2024. Cette solide performance s'explique par une très bonne dynamique sur l'ensemble des géographies (progression LFL¹ en France de +2,5% et dans le Reste de l'Europe de +1,5%). L'activité a notamment été tirée par le gaming avec le succès du lancement d'une nouvelle console ainsi que par un impact très favorable des conditions météorologiques sur les ventes d'électroménager, démontrant la capacité du Groupe à gagner des parts de marché et répondre efficacement aux attentes des clients.

Au 1^{er} semestre 2025, le **chiffre d'affaires** s'établit à 4 480 millions d'euros, en progression par rapport au 1^{er} semestre 2024 de +32,2% en données publiées et de +0,7% en données LFL¹.

Au 1^{er} semestre le **taux de marge brute** s'élève à 28,9% (+60 pnb par rapport au 1^{er} semestre 2024 comparable², et +70 bps hors effet dilutif de la franchise) et résulte principalement de la contribution croissante des activités de services.

Les **coûts opérationnels** s'élèvent à 1 351 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025 contre 1 320 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024 comparable². L'évolution résulte notamment de coûts supplémentaires liés à la montée en puissance des activités de services, de l'indexation des loyers et d'une augmentation des dotations et amortissements qui n'ont que partiellement été couvert par les plans de performance déclinés dans l'ensemble des directions du Groupe.

L'**EBITDA** courant s'élève à 189 millions d'euros et est en croissance de près de 1% par rapport au 1^{er} semestre 2024 comparable².

Après prise en compte des dépréciations et amortissements, et notamment 163 millions d'euros au titre de l'application de la norme IFRS 16, le **résultat opérationnel courant** atteint -56 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025 contre -49 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024 comparable².

¹ Données comparables : tiennent compte de l'intégration d'Unieuro et la déconsolidation de l'activité billetterie.

² Données LFL : excluent les effets de change, les variations de périmètre, les ouvertures et fermetures de magasins. Incluant Unieuro et la déconsolidation de l'activité Billetterie.

³ L'EBITDA courant correspond au résultat opérationnel courant avant dotations nettes aux amortissements et provisions sur actifs opérationnels immobilisés comptabilisés en résultat opérationnel courant

⁴ Données LFL : excluent les effets de change, les variations de périmètre, les ouvertures et fermetures de magasins. Incluant Unieuro et la déconsolidation de l'activité Billetterie.

² Données comparables : tiennent compte de l'intégration d'Unieuro et la déconsolidation de l'activité billetterie.

Évolution par canal de distribution

Au 1^{er} semestre 2025, les ventes en ligne progressent fortement (+8% par rapport au 1^{er} semestre 2024 comparable²). Ces dernières représentent 21% des ventes totales du Groupe, notamment portées par la dynamique de l'activité marketplace (directe et reverse). Le niveau des ventes omnicanales (Click&Collect) est stable par rapport au 1^{er} semestre 2024 comparable² et représente près de 50% des ventes en ligne du Groupe. Les ventes en magasins affichent quant à elles un léger ralentissement. Ces résultats viennent confirmer, une nouvelle fois, la pertinence de la stratégie omnicanale adoptée par Fnac Darty.

Évolution par catégorie de produits

Les **services** continuent leur progression et affichent une croissance à deux chiffres dans la majorité des géographies. La **diversification** est également marquée par une croissance à deux chiffres des catégories du jeu-jouet et de la papeterie. L'activité literie, lancée en début d'année, affiche des débuts très prometteurs et connaît un déploiement rapide.

L'**électroménager** progresse de près de 2% par rapport au S1 2024 comparable². Le petit électroménager poursuit sa trajectoire de croissance portée par les innovations (beauty tech et entretien du sol). Les ventes de gros électroménager sont portées par les conditions météorologiques favorables au 2^{ème} trimestre ainsi que par des premiers signes de rebond du marché immobilier avec une belle dynamique de la cuisine équipée.

Les **produits éditoriaux** bénéficient de l'excellente performance du lancement de la console Switch 2 début juin 2025. La performance du livre est principalement portée par le polar succédant ainsi à la romance qui se normalise.

Enfin, les **produits techniques** reculent, impactés par un marché du PC toujours en retrait. L'arrêt du support de Windows 10 au quatrième trimestre devrait entraîner des renouvellements. Les tablettes, les lunettes connectées et la photo affichent de très belles dynamiques de croissance. Les ventes de téléphones neufs sont en recul, alors que les produits reconditionnés progressent fortement. La télévision est impactée par une base de comparaison 2024 élevée liée au championnat européen de football.

Évolution par zone géographique

La zone **France** affiche, au 1^{er} semestre 2025, une légère progression de son chiffre d'affaires LFL¹ par rapport au 1^{er} semestre 2024 comparable². En France, le Groupe surperforme le marché au 1^{er} semestre 2025 de plus de 2 points au regard des chiffres publiés par la Banque de France³. L'effet périmètre traduit principalement la fermeture définitive du magasin Champs-Élysées.

Le résultat opérationnel courant s'est élevé à -45,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025, contre -33,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024 comparable².

La zone **Reste de l'Europe** affiche, au 1^{er} semestre 2025, une progression de son chiffre d'affaires LFL¹ de +0,9% par rapport au 1^{er} semestre 2024 :

- En Italie, le chiffre d'affaires LFL¹ est stable, porté par les ventes en ligne et les services qui compensent des ventes produits techniques en baisse (téléphonie, télévision et PC).
- Le Portugal affiche une croissance LFL¹ de +4,6% portée par le dynamisme des ventes en ligne.
- L'Espagne progresse LFL¹ de +7,4% tirée par un rebond de la consommation des ménages. L'effet périmètre traduit notamment les fermetures provisoires des magasins pour rénovation et travaux.
- La Belgique-Luxembourg enregistre au 1^{er} semestre 2025 un recul LFL¹ de ses ventes de -2,0% lié principalement à une forte intensité concurrentielle.
- En Suisse, le chiffre d'affaires LFL¹ est en progression de +1,8% porté par un excellent niveau de ventes en ligne.

Le résultat opérationnel courant de la zone Reste de l'Europe s'est élevé à -10,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025, contre -15,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024 comparable².

Autres éléments du compte de résultat

Le **résultat net part du Groupe des activités poursuivies** s'élève à -86 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025 contre -95 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024 comparable². Il intègre principalement :

- un **résultat non courant** de -11 millions d'euros. Pour rappel, le résultat non courant du 1^{er} semestre 2024 comparable² s'élevait à -28 millions d'euros et intégrait notamment des frais de restructuration de l'activité Nature & Découvertes et des mises à la juste valeur de divers projets informatiques ;
- un **résultat financier** de -57 millions d'euros, versus -44 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024 comparable². La variation est principalement liée :
 - à la progression du coût de l'endettement financier net (-26 millions d'euros contre -18 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024) du fait des nouvelles conditions de financement du Groupe ; et
 - à l'augmentation des charges IFRS 16 qui s'élèvent à -31 millions d'euros contre -29 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024 ;
- un **produit d'impôt** de 34 millions d'euros, en progression de 8 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2024 comparable². En France, la loi de finance 2025 a instauré une contribution exceptionnelle temporaire sur l'IS à la charge des très grandes entreprises (art. 48). Fnac Darty est soumis à cette contribution. Au premier semestre 2025, un montant de 7,6 millions d'euros a été comptabilisé en charge à cet effet.

¹ Données LFL : excluent les effets de change, les variations de périmètre, les ouvertures et fermetures de magasins. Incluant Unieuro et la déconsolidation de l'activité Billetterie.

² Données comparables : tiennent compte de l'intégration d'Unieuro et la déconsolidation de l'activité billetterie.

³ Données marché publiées par Banque de France le 22 juillet 2025.

La **part des intérêts non contrôlés** dans le résultat net de l'ensemble consolidé est de -3,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025, contre +3,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024. Cette variation est portée par les intérêts de Ruby Equity Investments dans l'investissement commun dans Unieuro depuis le 26 novembre 2024, ainsi que la perte de contrôle de l'activité Billetterie depuis le 29 novembre 2024.

Structure financière

Le **cash-flow libre opérationnel** hors IFRS 16 s'établit à -878 millions d'euros contre -736 millions d'euros à fin juin 2024, conforme aux attentes. L'évolution provient principalement de la variation de BFR pour un montant de 29 millions d'euros et d'une augmentation des investissements de 22 millions d'euros, notamment en Italie avec l'ouverture d'un nouvel entrepôt. Pour mémoire, des cessions d'actifs avaient été réalisées au 1^{er} semestre 2024 pour un montant total de 93 millions d'euros (notamment la cession-bail d'un entrepôt en France).

L'**endettement financier net** hors IFRS 16 du Groupe s'élève à 779 millions d'euros au 30 juin 2025. La variation de l'endettement financier net entre le 31 décembre et le 30 juin s'explique par la saisonnalité de l'activité, l'endettement net au 31 décembre étant structurellement plus faible compte tenu du volume d'affaires important enregistré en fin d'année.

Le Groupe affiche une **position nette de trésorerie** de 359 millions d'euros au 30 juin 2025, à laquelle s'ajoutent une ligne de crédit RCF ainsi qu'un DDTL pour 600 millions d'euros, non tirés à date, de maturité mars 2030 (avec deux options d'extension à mars 2031 et mars 2032).

Grâce à cette solide position de liquidité, le Groupe est confiant dans sa capacité à arbitrer de manière opportuniste l'allocation stratégique de ses moyens (retour à l'actionnaire, M&A, désendettement) tout en restant attentif à son niveau de ratio de levier.

Par ailleurs, le Groupe est noté par les agences de notation S&P Global, Scope Ratings et Fitch Ratings qui ont attribué respectivement les notations BB+, BBB et BB+, assorties de perspectives « stable ».

Enfin, Fnac Darty a versé un dividende d'un montant de 1,00€ par action. Il représente un taux de distribution de 40%, conforme à la politique de retour à l'actionnaire mise en œuvre par le Groupe et a été payé le 4 juillet 2025 pour un montant de 29,4 millions d'euros.

INTÉGRATION UNIEURO

L'intégration d'Unieuro suit son cours, et les équipes françaises et italiennes travaillent ensemble pour déployer les initiatives stratégiques du plan Beyond everyday. L'objectif d'au moins 20 millions d'euros de synergies d'ici fin 2026 est confirmé.

Au 1^{er} semestre, la puissance logistique d'Unieuro a été renforcée avec l'ouverture d'un nouveau hub logistique de 50 000 m², situé à Colleferro près de Rome. Cette ouverture vient compléter les implantations existantes : Piacenza pour le Nord de l'Italie, Carini (Palerme) pour la Sicile ainsi que les 33 centres de livraison à domicile pour le gros électroménager. Unieuro pourra ainsi garantir une amélioration substantielle du niveau de service dans les régions desservies tout en réduisant les coûts logistiques.

NOUVELLE AMBITION STRATÉGIQUE A HORIZON 2030

Avec le plan Everyday, Fnac Darty s'est transformé en développant massivement le modèle de services par abonnement, en ancrant la durabilité au cœur de sa vision, en innovant et en lançant de nouveaux relais de croissance, et enfin en élargissant son empreinte européenne avec l'intégration d'Unieuro.

Fnac Darty s'appuie sur cette croissance rentable pour une nouvelle étape de son développement avec une ambition : consolider son modèle omnicanal et de services à l'échelle européenne.

Avec Beyond everyday, publié le 11 juin 2025, Fnac Darty continue d'innover pour servir ce qui constitue sa raison d'être et le socle de toutes ses initiatives : permettre à ses clients de faire des choix éclairés et les orienter vers un mode de vie plus durable. Pour cela, le Groupe mettra en œuvre les 3 piliers stratégiques complémentaires :

- **Devenir l'acteur de référence sur les produits à forte valeur ajoutée, et accélérer le déploiement des services par abonnement pour le foyer, avec la circularité comme axe central** : Fnac Darty ambitionne de piloter la croissance vers des produits premium, innovants et durables, en agissant sur l'allongement de leur durée de vie au travers des services tout en maintenant ses engagements de réduction de son empreinte carbone.
- **Définir les standards du marché en matière d'expérience client sur tous les points de contact** : Fnac Darty ambitionne d'établir un nouveau standard en matière d'expérience de vente, en unifiant les mondes physique et digital. L'objectif est de proposer une expérience fluide, personnalisée, cohérente sur tous les points de contact avec les clients, avec un objectif de rétention et de fidélisation. Le Groupe ambitionne également un élargissement de sa base de clients et une consolidation de ses positions à l'échelle européenne.
- **Déployer les expertises du Groupe auprès des partenaires et dans toutes les géographies** : Fnac Darty souhaite accélérer dans la vente de services aux entreprises en capitalisant sur son expertise unique en matière de Marketplace et de logistique via des offres de gestion de la relation client, mais aussi sur son expérience et sur la puissance de son réseau physique et digital en matière de retail media. Fnac Darty souhaite monétiser ses expertises et ses actifs reconnus parmi les meilleurs sur le marché en les mettant au service d'acteurs tiers.

Sur la base de cette vision, en supposant qu'il n'y ait pas de changements majeurs dans l'environnement macro-économique, géopolitique et fiscal, Fnac Darty a annoncé des objectifs financiers pour la période 2025-2030 :

- La **marge opérationnelle** devrait progresser pour atteindre au moins 3% en 2030 ;
- Le Groupe prévoit de générer un **cash-flow libre opérationnel¹ cumulé** sur l'ensemble de la période d'au moins 1,2 milliard d'euros.

Avec un niveau d'endettement qui restera maîtrisé à long terme et un levier cible de 1,5x² à moyen terme, Fnac Darty poursuivra une stratégie **d'allocation du capital** permettant de maximiser la valeur actionnariale. Le Groupe donnera la priorité au financement d'une croissance rentable organique, et au versement d'un dividende avec un taux de distribution d'au moins 40% et un dividende minimum de 1€ par action par an. Le Groupe pourra également réaliser des opérations de M&A ou verser un dividende spécial si ses résultats le permettent.

Les objectifs sur les dimensions environnementales et sociales d'Everyday sont maintenus :

- Réduction de 50 % des émissions directes de CO₂ (scopes 1 et 2) d'ici à 2030 par rapport à 2019 ;
- Taux de féminisation du leadership group (Top 200) de plus de 40% d'ici à 2030.

Avec Beyond everyday, le Groupe affirme également son attachement au partage de la valeur et souhaite que ses employés actionnaires représentent 5% de son capital.

¹ Cash-flow libre opérationnel hors IFRS 16.

² Dette nette sur EBITDA (IFRS 16) à fin décembre.

MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Le conseil d'administration du 28 mai 2025 a décidé de mettre en œuvre le programme de rachat d'actions adopté par l'assemblée générale du même jour aux fins de servir les plans d'attribution d'actions de performance (LTI). Fnac Darty confiera à un prestataire de services d'investissement (PSI) un ou plusieurs mandat(s) portant sur l'acquisition d'environ 600 000 titres.

Un premier mandat pour un montant total de 5 millions d'euros a été confié le 11 juin 2025 à Natixis.

151 304 actions ont été rachetées entre le 11 juin et le 23 juillet 2025.

Un descriptif du programme de rachat d'actions figure dans le Document d'enregistrement universel 2024 (Chapitre 6.2.3.2) disponible sur le site internet du Groupe.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE

Les principaux risques et les principales incertitudes pour les 6 mois restants de l'exercice sont de même nature que ceux présentés pour l'ensemble de l'exercice et qui sont détaillés dans le chapitre 5 – Gestion et facteur de risques du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org et www.fnacdarty.com).

Aucun des contentieux en cours dans lesquels les sociétés ou entreprises du Groupe sont impliquées, de l'avis de leurs experts, ne fait courir de risque au cours normal et prévisible des affaires ou au développement envisagé du Groupe.

Le Groupe estime qu'il n'existe aucun litige connu de lui comportant des risques probables significatifs, susceptibles d'affecter le patrimoine, le résultat ou la situation financière du Groupe, qui n'ait fait l'objet de provisions estimées nécessaires à la clôture de l'exercice.

Le Groupe n'a connaissance d'aucun autre litige ou arbitrage, qui serait susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, l'activité, le résultat de la Société ou du Groupe.

D'autres risques dont Fnac Darty n'a pas actuellement connaissance pourraient avoir une incidence négative sur son activité et ses résultats.

PERSPECTIVES 2025

Le **taux de marge opérationnelle comparable** (après prise en compte de l'intégration d'Unieuro et de la déconsolidation des activités Billetterie) devrait progresser de 15 bps, pour atteindre 2,0% au 31 décembre 2025 (contre 1,8% en 2024).

Ces perspectives actualisent celles communiquées lors des résultats annuels 2024 qui ne concernaient que le périmètre Fnac Darty.

ANNEXES

Les procédures d'examen limité sur les comptes semestriels arrêtés par le Conseil d'administration du 23 juillet 2025 ont été effectuées par les commissaires aux comptes.

Les tableaux suivants comportent des données arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous totaux affichés.

CHIFFRE D'AFFAIRES

en M€	T2 2024 publié	T2 2024 comparable ¹	T2 2025 publié	Variation vs T2 2024	
				Réelle	LFL ²
France	1 265,3	1 255,9	1 278,8	+1,1%	+2,5%
Reste de l'Europe	331,1	882,7	887,2	+168,0%	+1,5%
<i>dont Italie</i>	-	551,6	547,2	na	-0,7%
<i>dont Belgique</i>	126,5	126,5	126,7	+0,2%	+0,1%
<i>dont Portugal</i>	103,0	103,0	109,7	+6,5%	+8,3%
<i>dont Espagne</i>	61,7	61,7	61,2	-0,8%	+14,3%
<i>dont Suisse</i>	39,9	39,9	42,4	+6,3%	+4,5%
Groupe	1 596,4	2 138,6	2 166,0	+35,7%	+2,1%

en M€	S1 2024 publié	S1 2024 comparable ¹	S1 2025 publié	Variation vs S1 2024	
				Réelle	LFL ²
France	2 673,6	2 652,4	2 650,5	-0,9%	+0,5%
Reste de l'Europe	716,1	1 836,1	1 829,3	+155,5%	+0,9%
<i>dont Italie</i>	-	1 120,1	1 120,4	na	+0,3%
<i>dont Belgique</i>	285,4	285,4	279,7	-2,0%	-2,0%
<i>dont Portugal</i>	208,5	208,5	214,1	+2,7%	+4,6%
<i>dont Espagne</i>	135,1	135,1	128,3	-5,1%	+7,4%
<i>dont Suisse</i>	87,0	87,0	86,8	-0,2%	+1,8%
Groupe	3 389,7	4 488,5	4 479,8	+32,2%	+0,7%

2024 COMPARABLE ¹	T1	T2	S1	T3	9M	T4	S2	FY
en M€								
France	1 396,5	1 255,9	2 652,4	1 451,5	4 103,8	2 139,0	3 590,4	6 242,8
Reste de l'Europe	953,5	882,7	1 836,1	1 014,3	2 850,5	1 402,8	2 417,2	4 253,1
<i>dont Italie</i>	568,5	551,6	1 120,1	627,4	1 747,5	860,2	1 487,6	2 607,6
<i>dont Belgique</i>	158,9	126,5	285,4	150,1	435,5	184,2	334,3	619,7
<i>dont Portugal</i>	105,5	103	208,5	119,4	327,9	179,5	298,9	507,3
<i>dont Espagne</i>	73,4	61,7	135,1	72,9	208,0	104,0	176,9	312,0
<i>dont Suisse</i>	47,2	39,9	87,0	44,6	131,6	74,9	119,5	206,5
Chiffre d'affaires COMPARABLE¹	2 350,0	2 138,6	4 488,5	2 465,8	6 954,3	3 541,8	6 007,6	10 495,9

¹ Données 2024 comparable : tiennent compte de l'intégration d'Unieuro et la déconsolidation de l'activité billetterie.

² Données LFL : excluent les effets de change, les variations de périmètre, les ouvertures et fermetures de magasins. Incluant Unieuro et la déconsolidation de l'activité Billetterie.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

en M€	S1 2024 publié	% du CA	S1 2024 Comparable ¹	% du CA	S1 2025	% du CA
France	(25,8)	(1,0)%	(33,8)	(1,3)%	(45,3)	(1,7)%
Reste de l'Europe	(10,3)	(1,4)%	(15,6)	(0,8)%	(10,6)	(0,6)%
Groupe	(36,1)	(1,1)%	(49,4)	(1,1)%	(55,9)	(1,2)%

2024 COMPARABLE ¹ en M€	S1	en % du CA	S2	en % du CA	FY	en % du CA
France	(33,8)	(1,3)%	172,5	4,8%	138,7	2,2%
Reste de l'Europe	(15,6)	(0,8)%	69,7	2,9%	54,0	1,3%
Résultat opérationnel courant COMPARABLE¹	(49,4)	(1,1)%	242,1	4,0%	192,7	1,8%

CHIFFRES CLÉS 2024 COMPARABLES¹

en M€	S1	S2	FY
Chiffre d'affaires	4 489	6 008	10 496
Marge brute	1 271	1 633	2 934
En % du chiffre d'affaires	28,3%	21,2%	28,0%
EBITDA courant²	187	485	672
OPEX	1 320	1 423	2 743
Résultat opérationnel courant	(49)	242	193
Taux de rentabilité opérationnelle	(1,1)%	4,0%	1,8%
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	(95)	113	15
Cash-flow libre opérationnel hors IFRS 16	(736)	941	205

¹ Données 2024 comparable : tiennent compte de l'intégration d'Unieuro et la déconsolidation de l'activité billetterie.

² L'EBITDA courant correspond au résultat opérationnel courant avant dotations nettes aux amortissements et provisions sur actifs opérationnels immobilisés comptabilisés en résultat opérationnel courant

COMPTE DE RESULTAT SYNTHÉTIQUE

(en M€)	Exercice clos le 30 juin		
	2024 publié	2025 publié	Var.
Chiffres d'affaires	3 390	4 480	+32,2%
Marge brute	1 050	1 295	
% Chiffre d'affaires	31,0%	28,9%	
Total coûts	(1 086)	(1 351)	
% Chiffre d'affaires	32,0%	30,2%	
Résultat opérationnel courant	(36)	(56)	(20)
Produits et charges opérationnels non courants	(27)	(11)	
Résultat opérationnel	(63)	(67)	
Charges financières nettes	(37)	(57)	
Impôt sur le résultat	27	34	
Résultat net de l'exercice des activités poursuivies	(72)	(89)	
Résultat net de l'exercice des activités poursuivies, part du Groupe	(75)	(86)	(11)
Résultat net des activités non poursuivies	2	0	
Résultat net consolidé, part du Groupe	(73)	(86)	
EBITDA courant¹	146	189	+43
% Chiffre d'affaires	4,3%	4,2%	
EBITDA courant hors IFRS 16	21	5	(16)

CASH FLOW LIBRE OPÉRATIONNEL

(en M€)	Exercice clos le 30 juin	
	2024 publié	2025 publié
Capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et intérêts	140	185
Impact IFRS 16	(140)	(185)
Capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et intérêts, hors IFRS 16	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement, hors IFRS 16	(696)	(776)
Impôts sur le résultat payés	(15)	(14)
Flux nets liés aux activités opérationnelles, hors IFRS 16	(711)	(791)
Flux nets liés aux activités d'investissement opérationnelles	38	(87)
Cash-flow libre opérationnel, hors IFRS 16	(673)	(878)

¹ EBITDA courant : résultat opérationnel courant avant dotations nettes aux amortissements et provisions sur actifs opérationnels immobilisés.

BILAN

Actif (en M€)	Au 31 décembre 2024	Au 30 juin 2025
Goodwill	2 009	1 952
Immobilisations incorporelles	615	778
Immobilisations corporelles	531	517
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	1 532	1 491
Participations dans les sociétés mises en équivalence	50	47
Actifs financiers non courants	31	31
Actifs d'impôts différés	91	80
Autres actifs non courants	23	20
Actifs non courants	4 882	4 914
Stocks	1 659	1 660
Créances clients	246	183
Créances d'impôts exigibles	13	61
Autres actifs financiers courants	30	20
Autres actifs courants	597	534
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 062	359
Actifs courants	3 606	2 816
Actifs détenus en vue de la vente	-	-
Total actif	8 488	7 731

Passif (en M€)	Au 31 décembre 2024	Au 30 juin 2025
Capital social	30	30
Réserves liées au capital	1 040	1 042
Réserves de conversion	(6)	(4)
Autres réserves	546	437
Capitaux propres part du Groupe	1 610	1 505
Capitaux propres – Part revenant aux intérêts non contrôlés	127	124
Capitaux propres	1 737	1 628
Emprunts et dettes financières à long terme	791	944
Dettes locatives à plus d'un an	1 295	1 272
Provisions non courantes	12	58
Provisions pour retraites et autres avantages similaires	177	178
Autres passifs non-courants	255	234
Passifs d'impôts différés	135	178
Passifs non courants	2 665	2 864
Emprunts et dettes financières à court terme	46	194
Dettes locatives à moins d'un an	320	315
Autres passifs financiers courants	18	25
Dettes fournisseurs	2 658	1 969
Provisions	38	34
Dettes d'impôts exigibles	10	-
Autres passifs courants	996	702
Passifs courants	4 086	3 239
Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente	-	-
Total passif	8 488	7 731

PARC DE MAGASINS

	31-déc.-24	Ouverture	Fermeture	30-juin.-25
France¹	828	2	17	813
<i>Fnac intégrés</i>	91	0	1	90
<i>Fnac franchisés</i>	142	0	7	135
<i>Darty intégrés</i>	218	1	0	218
<i>Darty franchisés</i>	273	1	9	266
<i>Fnac/Darty France</i>	1	0	0	1
<i>Nature et Découvertes²</i>	103	0	0	103
Italie	522	6	11	517
<i>Unieuro intégrés</i>	268	4	2	270
<i>Unieuro affiliés</i>	254	2	9	247
Belgique	84	1	1	84
<i>Fnac³</i>	14	0	0	14
<i>Darty (Vanden Borre)</i>	70	1	1	70
Portugal	50	0	0	50
<i>Fnac intégrés</i>	36	0	0	36
<i>Fnac franchisés</i>	4	0	0	4
<i>MediaMarkt Portugal</i>	10	0	0	10
Espagne	35	0	1	34
<i>Fnac intégrés</i>	32	0	1	31
<i>Fnac franchisés</i>	3	0	0	3
Suisse⁴	8	0	0	8
<i>Fnac intégrés</i>	8	0	0	8
Groupe Fnac Darty	1 527	8	29	1 506
<i>Fnac</i>	330	0	9	321
<i>Darty/Vanden Borre</i>	561	2	9	554
<i>Fnac/Darty</i>	1	0	0	1
<i>Unieuro</i>	522	6	11	517
<i>MediaMarkt</i>	10	0	0	10
<i>Nature & Découvertes</i>	103	0	0	103
<i>Dont magasins franchisés/affiliés</i>	691	3	24	670

¹ y compris 14 magasins Fnac à l'étranger : 3 au Qatar, 3 en Tunisie, 2 au Sénégal, 2 en Côte d'Ivoire, 2 en Arabie Saoudite, 1 au Congo et 1 au Cameroun et 3 magasins Darty à l'étranger en Tunisie ; et y compris 18 magasins dans les Outre-mer. Hors 13 shop-in-shops Fnac déployés dans les magasins Manor.

² y compris filiales de Nature & Découvertes dirigées depuis la France : 4 magasins en Belgique, 1 magasin au Luxembourg, 2 franchises en Suisse, 1 franchise au Portugal, 2 franchises en Espagne et 5 franchises dans les Outre-mer.

³ Dont un magasin au Luxembourg géré depuis la Belgique.

⁴ Hors 14 shop-in-shops Fnac déployés dans les magasins Manor.

BEYOND EVERYDAY – CHIFFRES CLÉS 2030

- Près de 4 millions d'abonnés tous services confondus en 2030 (vs 1,9 million en février 2025) ;
- Contribution des services portée de 25 % à 30 % de la marge brute du Groupe et contribution des services par abonnement dans la marge brute des services B2C portée de >60% à >80% ;
- Cash-flow libre opérationnel¹ cumulé 2025-2030 > 1,2Md€ ;
- Marge opérationnelle > 3 % en 2030 (+100 points de base vs 2024 comparable) ;
- Capex moyen 2025-2030 d'environ 200M€ par an (vs ~160M€ en 2024 comparable) ;
- Politique de retour aux actionnaires renforcée :
 - Taux de distribution porté de 30 % à 40 % ;
 - Dividende par action minimum de 1€ par an ;
- Ratio d'endettement financier cible maintenu à 1,5x² ;
- Réduction de 50 % des émissions directes de CO₂ (scopes 1 et 2) d'ici à 2030 par rapport à 2019 ;
- Taux de féminisation du leadership group (Top 200) de plus de 40% d'ici à 2030 ;
- Actionnariat salarié : 5% du capital en 2030.

¹ Cash-flow libre opérationnel hors IFRS 16.

² Dette nette sur EBITDA (IFRS 16) à fin décembre.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

Libellé de l'indicateur	Définition de l'indicateur
Autres produits et charges opérationnels non courants	<p>Les « Autres produits et charges opérationnels non courants » regroupent les éléments inhabituels et significatifs à l'échelle de l'ensemble consolidé, de nature à perturber le suivi de la performance économique du Groupe et exclus du résultat opérationnel courant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les coûts de restructurations et les coûts relatifs aux mesures d'adaptation des effectifs ; • les pertes de valeur sur actifs immobilisés constatées principalement dans le cadre des tests de dépréciations des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) et des goodwill ; • les plus ou moins-values liées à l'évolution du périmètre de consolidation (acquisition ou cession) ; • les litiges majeurs qui ne naissent pas de l'activité opérationnelle du Groupe.
Cash-flow libre opérationnel hors IFRS 16	Cash-flow libre opérationnel incluant les impacts relatifs aux loyers entrant dans le champ d'application d'IFRS 16
Cash-flow libre opérationnel	Cet indicateur financier correspond aux flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles et aux flux nets de trésorerie des investissements opérationnels (définis comme les acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles et la variation des dettes des fournisseurs d'immobilisations). L'application de la norme IFRS 16 modifie de manière significative le cash-flow libre opérationnel du Groupe.
Chiffre d'affaires	Le chiffre d'affaires (ou produit des activités ordinaires) « réel » du Groupe correspond à son chiffre d'affaires publié. Le Groupe utilise les notions de variation du chiffre d'affaires détaillées ci-dessous.
EBITDA courant	<p>Résultat opérationnel courant avant dotations nettes aux amortissements et provisions sur actifs opérationnels immobilisés comptabilisés en résultat opérationnel courant.</p> <p>L'EBITDA courant n'est pas un indicateur prévu par les normes IFRS et ne figure pas dans les comptes consolidés du Groupe. L'EBITDA courant n'a pas de définition standard et par conséquent, la définition utilisée par le Groupe pourrait ne pas correspondre aux définitions données à ces mêmes termes par d'autres sociétés. L'application de la norme IFRS 16 modifie de manière significative l'EBITDA courant du Groupe.</p>
EBITDA courant hors IFRS 16	EBITDA courant incluant les charges de loyers entrant dans le champ d'application d'IFRS 16.
Endettement financier net	L'endettement financier net est constitué de l'endettement financier brut incluant les intérêts courus non échus tels que définis par la recommandation du Conseil national de la comptabilité no 2013-03 au 7 novembre 2013, diminué de la trésorerie brute et des équivalents de trésorerie. L'application de la norme IFRS 16 modifie de manière significative l'endettement financier net du Groupe.
Endettement financier net hors IFRS 16	Endettement financier net minoré de la dette locative
Résultat financier hors IFRS 16	Résultat financier moins les intérêts financiers des dettes locatives
Résultat opérationnel	Le résultat opérationnel total de Fnac Darty inclut l'ensemble des produits et des coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.
Résultat opérationnel courant	Fnac Darty utilise comme solde de gestion majeur le résultat opérationnel courant, défini comme la différence entre le résultat opérationnel total et les « Autres produits et charges opérationnels non courants ».

Libellé de l'indicateur	Définition de l'indicateur
Trésorerie nette	Le résultat opérationnel courant est un agrégat intermédiaire qui permet de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle de l'entreprise et qui peut servir à une approche prévisionnelle de la performance récurrente. Cet indicateur est présenté de façon constante et stable dans le temps et selon le principe de continuité et de pertinence de l'information financière.
Trésorerie nette hors IFRS 16	Trésorerie nette hors dette locative
Variation du chiffre d'affaires à taux de change constant	La variation du chiffre d'affaires à taux de change constant signifie que l'impact des variations de taux de change a été exclu. L'impact des taux de change est éliminé en recalculant les ventes de l'exercice N-1, sur la base des taux de change utilisés pour l'exercice N.
Variation du chiffre d'affaires à périmètre constant	La variation du chiffre d'affaires à périmètre constant signifie que l'effet des changements de périmètre est corrigé afin de ne pas tenir compte des modifications (acquisition, cession de filiale). Le chiffre d'affaires des filiales acquises ou cédées depuis le 1er janvier de l'exercice N-1 est ainsi exclu du calcul de la variation (en cas de variation significative à l'échelle du Groupe).
Variation du chiffre d'affaires à magasins constants	La variation du chiffre d'affaires à magasins constants signifie que l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins en propre a été exclu. Le chiffre d'affaires des magasins ouverts ou fermés depuis le 1 ^{er} janvier de l'exercice N-1 est ainsi exclu du calcul de la variation.

APPLICATION DE LA NORME IFRS 16

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location ». La norme IFRS 16 remplace la norme IAS 17 et ses interprétations. Cette norme, entrée en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019, impose la comptabilisation d'un actif (le droit d'utilisation) et d'un passif (dette de loyers) calculé sur la base des loyers inévitables actualisés.

Le Groupe applique la norme IFRS 16 depuis le 1er janvier 2019. Afin d'assurer la transition entre la norme IAS 17 et la norme IFRS 16, l'ensemble des contrats de location et l'ensemble des contrats de prestation rentrant dans le champ d'application de la norme IFRS 16 ont été analysés.

Pour le suivi de sa performance financière, le Groupe publie des indicateurs qui excluent l'application de la norme IFRS 16. Ces indicateurs sont l'EBITDA courant hors IFRS 16, le cash-flow libre opérationnel hors IFRS 16, ainsi que l'endettement financier net hors IFRS 16.

Avec l'application de la norme IFRS 16	Retraitement IFRS 16	Sans l'application de la norme IFRS 16
<p>EBITDA courant</p> <p>Résultat opérationnel courant avant dotations nettes aux amortissements et provisions sur actifs opérationnels immobilisés comptabilisés en résultat opérationnel courant</p>	<p>Loyers entrant dans le champ d'application d'IFRS 16</p>	<p>EBITDA courant hors IFRS 16</p> <p>EBITDA courant incluant les charges de loyers entrant dans le champ d'application d'IFRS 16</p>
<p>Cash-flow libre opérationnel</p> <p>Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles moins les investissements opérationnels nets</p>	<p>Décassement des loyers entrant dans le champ d'application d'IFRS 16</p>	<p>Cash-flow libre opérationnel hors IFRS 16</p> <p>Cash-flow libre opérationnel incluant les impacts relatifs aux loyers entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 16</p>
<p>Endettement financier net</p> <p>Dette financière brute moins la trésorerie brute et équivalents de trésorerie</p>	<p>Dette locative</p>	<p>Endettement financier net hors IFRS 16</p> <p>Endettement financier net minoré de la dette locative</p>
<p>Résultat financier</p>	<p>Intérêts financiers des dettes locatives</p>	<p>Résultat financier hors intérêts financiers sur la dette locative</p>

2 COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

POUR LES SITUATIONS AU 30 JUIN 2025 ET AU 30 JUIN 2024

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2025	30 juin 2024
Produits des activités ordinaires	4	4 479,8	3 389,7
Coût des ventes		(3 184,4)	(2 340,1)
Marge brute		1 295,4	1 049,6
Charges de personnel	5	(704,0)	(601,8)
Autres produits et charges opérationnels courants		(648,8)	(484,0)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		1,5	0,1
Résultat opérationnel courant		(55,9)	(36,1)
Autres produits et charges opérationnels non courants	6	(10,9)	(26,5)
Résultat opérationnel		(66,8)	(62,6)
Charges financières (nettes)	7	(56,7)	(36,5)
Résultat avant impôt		(123,5)	(99,1)
Impôt sur le résultat	8	34,1	27,2
Résultat net des activités poursuivies		(89,4)	(71,9)
dont part du Groupe		(86,2)	(75,1)
dont part des intérêts non contrôlés		(3,2)	3,2
Résultat net des activités non poursuivies	23.4	-	2,1
dont part du Groupe		-	2,1
dont part des intérêts non contrôlés		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		(89,4)	(69,8)
dont part du Groupe		(86,2)	(73,0)
dont part des intérêts non contrôlés		(3,2)	3,2
Résultat net part du Groupe		(86,2)	(73,0)
Résultat par action (en euros)	9	(2,96)	(2,70)
Résultat dilué par action (en euros)	9	(2,96)	(2,70)
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies		(86,2)	(75,1)
Résultat par action (en euros)	9	(2,96)	(2,78)
Résultat dilué par action (en euros)	9	(2,96)	(2,78)

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2025	30 juin 2024
Résultat net		(89,4)	(69,8)
Ecart de conversion		1,3	(0,7)
Juste valeur des instruments de couverture		(0,6)	0,4
Éléments recyclables en résultat		0,7	(0,3)
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies		2,4	5,8
Éléments non recyclables en résultat		2,4	5,8
Autres éléments du résultat global, après impôt	10	3,1	5,5
Résultat global total		(86,3)	(64,3)
dont part du Groupe		(83,1)	(67,5)
dont part des intérêts non contrôlés		(3,2)	3,2

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

POUR LA SITUATION AU 30 JUIN 2025 ET L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2024

ACTIF

(en millions d'euros)	Notes	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Goodwill	12	1 951,6	2 009,5
Immobilisations incorporelles	13	777,6	614,6
Immobilisations corporelles	13	516,5	530,8
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	14	1 490,9	1 531,7
Participations dans les sociétés mises en équivalence	13	47,4	50,4
Actifs financiers non courants	13	30,6	31,0
Actifs d'impôts différés	13	80,1	90,9
Autres actifs non courants	13	19,6	22,6
Actifs non courants		4 914,3	4 881,5
Stocks	15	1 659,9	1 658,9
Créances clients	15	183,1	245,9
Créances d'impôts exigibles	15	61,2	12,8
Autres actifs financiers courants	15	19,5	29,7
Autres actifs courants	15	533,7	597,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	359,0	1 061,9
Actifs courants		2 816,4	3 606,4
Actifs détenus en vue de la vente	23.4	-	-
Total actif		7 730,7	8 487,9

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Notes	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Capital social		29,7	29,6
Réserves liées au capital		1 041,7	1 040,0
Réserves de conversion		(4,2)	(5,5)
Autres réserves et résultat net		437,4	545,9
Capitaux propres part du Groupe	17	1 504,6	1 610,0
Capitaux propres - Part revenant aux intérêts non contrôlés	17	123,7	127,4
Capitaux propres	17	1 628,3	1 737,4
Emprunts et dettes financières à long terme	19	944,3	791,4
Dettes locatives à long terme	20	1 271,5	1 294,9
Provisions non courantes	16	57,6	12,3
Provisions pour retraites et autres avantages similaires	16	178,2	176,8
Autres dettes et passifs non courants	13	234,4	255,0
Passifs d'impôts différés	13	177,5	134,6
Passifs non courants		2 863,5	2 665,0
Emprunts et dettes financières à court terme	19	194,2	46,1
Dettes locatives à court terme	20	315,1	319,6
Autres passifs financiers courants	15	24,5	17,9
Dettes fournisseurs	15	1 969,1	2 657,8
Provisions	16	34,1	38,3
Dettes d'impôts exigibles	15	-	9,9
Autres passifs courants	15	701,9	995,9
Passifs courants		3 238,9	4 085,5
Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente	23.4	-	-
Total passif et capitaux propres		7 730,7	8 487,9

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

POUR LES SITUATIONS AU 30 JUIN 2025 ET AU 30 JUIN 2024

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2025	30 juin 2024
Résultat net des activités poursuivies		(89,4)	(71,9)
Produits et charges sans contrepartie en trésorerie		267,7	193,6
Capacité d'auto-financement	23.1	178,3	121,7
Charges et produits d'intérêts financiers		51,9	41,6
Dividendes reçus		-	-
Charge nette d'impôt exigible		(45,6)	(22,9)
Capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et intérêts		184,6	140,4
Variation du besoin en fonds de roulement		(776,4)	(692,8)
Impôts sur le résultat payés		(14,3)	(14,9)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	23.1	(606,1)	(567,3)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(82,5)	(46,3)
Variation des dettes sur immobilisations incorporelles et corporelles		(5,7)	(8,0)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		1,1	92,6
Acquisitions et cessions de filiales nettes de la trésorerie acquise et cédée		7,6	3,4
Acquisitions d'autres actifs financiers		(0,3)	(3,2)
Cessions d'autres actifs financiers		-	-
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	23.2	(79,8)	38,5
Acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle		(1,5)	(9,4)
Dividendes versés aux actionnaires		-	(5,4)
Emission d'emprunts		300,0	550,0
Remboursement d'emprunts		(157,1)	(650,0)
Remboursements des dettes locatives		(153,4)	(121,3)
Intérêts payés sur dettes locatives		(31,2)	(22,5)
Augmentation de capital		-	1,5
Augmentation des autres dettes financières		158,2	253,6
Remboursement des autres dettes financières		-	-
Intérêts versés et assimilés		(22,1)	(7,8)
Financement du fonds de pension Comet		(0,3)	(0,4)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	23.3	92,6	(11,7)
Flux nets liés aux activités non poursuivies	23.4	(109,0)	3,1
Incidence des variations des cours de change		(0,6)	(1,3)
Variation nette de la trésorerie		(702,9)	(538,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	18	1 061,9	1 121,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	18	359,0	582,6

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Nombre d'actions en circulation ⁽¹⁾	Capital social	Réserves liées au capital	Réserves de conversion	Autres réserves et résultats nets	Capitaux propres		
						Part Groupe	Intérêts non contrôlés	Totaux
<i>(en millions d'euros)</i>								
Au 31 décembre 2023	27 778 578	27,8	986,8	(5,5)	512,6	1 521,7	16,5	1 538,2
Résultat global total	-	-	-	(0,7)	(66,8)	(67,5)	3,2	(64,3)
Variation de capital	-	-	-	-	-	-	2,0	2,0
Titres d'auto-contrôle	-	-	-	-	(4,2)	(4,2)	-	(4,2)
Valorisation des paiements fondés sur les actions	-	-	-	-	5,1	5,1	-	5,1
Dividende	-	-	-	-	(12,5)	(12,5)	(5,4)	(17,9)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	(0,4)	(0,4)	-	(0,4)
Au 30 juin 2024	27 778 578	27,8	986,8	(6,2)	433,8	1 442,2	16,3	1 458,5
Résultat global total	-	-	-	0,7	106,2	106,9	4,3	111,2
Variation de capital	1 836 308	1,8	53,2	-	-	55,0	1,0	56,0
Titres d'auto-contrôle	-	-	-	-	0,3	0,3	-	0,3
Valorisation des paiements fondés sur les actions	-	-	-	-	8,0	8,0	-	8,0
Dividende	-	-	-	-	0,3	0,3	-	0,3
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	105,7	105,7
Autres mouvements	-	-	-	-	(2,7)	(2,7)	0,1	(2,6)
Au 31 décembre 2024	29 614 886	29,6	1 040,0	(5,5)	545,9	1 610,0	127,4	1 737,4
Résultat global total	-	-	-	1,3	(84,4)	(83,1)	(3,2)	(86,3)
Variation de capital	67 260	0,1	1,7	-	-	1,8	-	1,8
Titres d'auto-contrôle	-	-	-	-	7,4	7,4	-	7,4
Valorisation des paiements fondés sur les actions	-	-	-	-	(1,7)	(1,7)	-	(1,7)
Dividende	-	-	-	-	(29,4)	(29,4)	-	(29,4)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	(0,4)	(0,4)	(0,5)	(0,9)
Au 30 juin 2025	29 682 146	29,7	1 041,7	(4,2)	437,4	1 504,6	123,7	1 628,3

⁽¹⁾ Valeur nominale des actions de 1 euro.

NOTES ANNEXES RÉSUMÉES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 1	GENERALITES	24
NOTE 2	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	24
NOTE 3	FAITS MARQUANTS.....	29
NOTE 4	PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES.....	31
NOTE 5	CHARGES DE PERSONNEL	35
NOTE 6	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANT	35
NOTE 7	CHARGES FINANCIERES (NETTES).....	36
NOTE 8	IMPOT	37
NOTE 9	RESULTATS PAR ACTION.....	38
NOTE 10	AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	40
NOTE 11	CAPITAUX ENGAGES	41
NOTE 12	GOODWILL.....	42
NOTE 13	AUTRES ACTIFS NON COURANTS NETS.....	42
NOTE 14	DROITS D'UTILISATION	43
NOTE 15	ACTIFS ET PASSIFS COURANTS	43
NOTE 16	PROVISIONS	44
NOTE 17	CAPITAUX PROPRES.....	44
NOTE 18	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	45
NOTE 19	DETTES FINANCIERES	46
NOTE 20	DETTES LOCATIVES	47
NOTE 21	ENDETTEMENT FINANCIER NET	48
NOTE 22	SOLVABILITE.....	48
NOTE 23	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	49
NOTE 24	EVOLUTION DES PASSIFS EVENTUELS, ENGAGEMENTS CONTRACTUELS NON COMPTABILISES ET RISQUES EVENTUELS	55
NOTE 25	PARTIES LIEES	56
NOTE 26	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	56

Note 1 Généralités

1.1. Généralités

Fnac Darty, société mère du Groupe, est une société anonyme de droit français à conseil d'administration, dont le siège social est situé 9, rue des Bateaux-Lavois, ZAC Port d'Ivry, 94200 Ivry-sur-Seine, France. La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 055800296. La société Fnac Darty est soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Le titre Fnac Darty est coté sur le marché Euronext Paris depuis le 20 juin 2013 (Code ISIN : FR0011476928).

Les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2025 reflètent la situation comptable de Fnac Darty et de ses filiales ainsi que ses intérêts dans les entreprises associées et coentreprises.

Le 23 juillet 2025, le Conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2025 et donné son autorisation à leur publication.

1.2. Contexte de publication

Fnac Darty, composé de la société Fnac Darty et ses filiales (collectivement « Fnac Darty ») est le leader de la distribution de biens de loisirs, techniques et électroménagers pour le grand public en France et un acteur majeur sur les autres marchés géographiques où il est présent à savoir l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, la Suisse et le Luxembourg. Fnac Darty a également une présence en franchise en Arabie Saoudite, au Cameroun, au Congo, en Côte-d'Ivoire, au Qatar, au Sénégal, et en Tunisie.

L'admission des titres Fnac Darty aux négociations sur le marché réglementé Euronext Paris, impose l'établissement de comptes consolidés établis selon les normes IFRS. Les modalités d'établissement de ces comptes sont décrites en Note 2 « Principes et méthodes comptables ».

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en millions d'euros. Les tableaux des états financiers comportent des données arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous totaux affichés.

Note 2 Principes et méthodes comptables

2.1. Principes généraux et déclaration de conformité

En application du Règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers semestriels consolidés du Groupe au 30 juin 2025 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date de clôture de ces états financiers et qui sont d'application obligatoire à cette date, et présentés avec en comparatif, l'exercice 2024 établi selon le même référentiel. Sur les périodes présentées, les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*). Par conséquent, les comptes du Groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations, telles que publiées par l'IASB.

Les normes internationales comprennent les IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les IAS (*International Accounting Standards*), les interprétations IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*), et les SIC (*Standard Interpretation Committee*).

Les états financiers consolidés présentés ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore, à la date de clôture, qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB et à l'IFRIC, de même que des textes dont l'application n'est pas obligatoire en 2025.

Le Groupe n'applique pas de norme ou interprétation par anticipation.

Les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2025 sont préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, telle qu'adoptée par l'Union européenne, qui permet de présenter une sélection de notes explicatives.

Les notes présentées portent sur les événements et transactions significatifs du semestre et doivent être lues en liaison avec les états financiers consolidés au 31 décembre 2024. Elles sont, en effet, indissociables de l'information présentée dans les états financiers consolidés inclus dans le Document d'Enregistrement Universel du Groupe publié au titre de l'exercice 2024.

2.2. Référentiel IFRS appliqué

Les comptes semestriels sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe aux états financiers de l'exercice 2024, à l'exception des points suivants qui font l'objet de méthodes d'évaluation spécifiques (Note 2.3 « Particularités propres à l'établissement des états financiers intermédiaires ») :

- L'impôt sur le résultat ;
- Les avantages du personnel.

2.2.1 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, non obligatoires et applicables par anticipation aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025

- Amendement d'IFRS 9 et IFRS 7 « Classification et évaluation des instruments financiers »

Cet amendement publié par l'IASB le 30 mai 2024 et adopté par l'UE le 27 mai 2025, vise à clarifier et améliorer la classification et la mesure des instruments financiers. Ces modifications portent sur la classification des actifs financiers liés à l'ESG et le règlement des passifs via des paiements électroniques. De plus, des exigences de divulgation supplémentaires ont été introduites pour améliorer la transparence des investissements dans certains instruments financiers.

Ces modifications sont applicables à partir du 1er janvier 2026, avec une application anticipée permise.

2.2.2 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025

- Amendement d'IAS 21 « Absence de convertibilité »

Cet amendement précise comment une entité doit déterminer si une monnaie est échangeable et comment elle doit déterminer un taux de change au comptant en cas d'absence de convertibilité.

Une monnaie est considérée comme convertible en une autre monnaie lorsqu'une entité est en mesure d'obtenir l'autre monnaie dans un laps de temps qui prévoit un délai administratif normal et par l'intermédiaire de marchés ou de régimes de change dans lesquels une opération d'échange créerait des droits et des obligations exécutoires.

Si une devise n'est pas convertible en une autre devise, une entité est tenue d'estimer le taux de change au comptant à la date d'évaluation de manière à refléter le taux auquel une opération de change aurait lieu à la date d'évaluation entre les acteurs du marché dans les conditions économiques existantes. Une entité peut utiliser un taux de change observable sans ajustement ni autre technique d'estimation.

Les modifications sont entrées en vigueur pour les exercices annuels ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Lors de l'application des modifications, une entité ne peut pas retraiter les informations comparatives.

2.2.3 Normes, amendements et interprétations non encore adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices post-2025

- L'IASB a également publié les textes suivants, ne pouvant pas être anticipés en 2025 en l'absence d'adoption par l'Union européenne, et pour lesquels le Groupe ne prévoit pas d'incidence significative.
- Les dates d'entrée en application mentionnées ci-dessous seront effectives sous réserve d'adoption par l'Union européenne.
 - Amendement d'IFRS 9 et IFRS 7 « Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles »
 - Les amendements à IFRS 9 et IFRS 7, publiés par l'IASB le 18 décembre 2024, visent à adapter le traitement comptable des contrats liés à l'électricité produite à partir de sources naturelles (ex. : solaire, éolien) et non contrôlés par l'homme. Ces modifications sont applicables à partir du 1er janvier 2026, avec une application anticipée permise.
 - IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers »
- Cette norme publiée par l'IASB le 9 avril 2024, remplacera l'IAS 1 et introduira des exigences pour améliorer la présentation et la transparence des états financiers. Elle imposera de classer les revenus et les dépenses en catégories opérationnelle, d'investissement et de financement, avec de nouveaux sous-totaux pour le résultat opérationnel. La norme IFRS 18 demande de divulguer les indicateurs de performance définis par la direction et de communiquer sur la performance financière de l'entité prise dans son ensemble afin de permettre aux lecteurs de comprendre les contenus des rubriques des états financiers. La norme sera effective à partir du 1er janvier 2027, avec une application anticipée permise.

- IFRS 19 « Filiales sans obligation d'information publique : informations à fournir »
- L'IASB a publié le 9 mai 2024 la norme IFRS 19. Cette nouvelle norme a pour but de simplifier le reporting des filiales en allégeant leurs obligations en matière d'informations à communiquer tout en maintenant un niveau d'information suffisant pour répondre aux besoins des utilisateurs des états financiers. La norme entre en application à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2027, avec une application anticipée permise.
- « Améliorations annuelles aux normes comptables IFRS – Volume 11 »
- IASB a publié le 18 juillet 2024 des améliorations portant sur plusieurs normes, à savoir IFRS 1, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 10 et IAS 7. Ces améliorations entreront en vigueur à partir du 1er janvier 2026, avec la possibilité d'une application anticipée.

2.3. Particularités propres à l'établissement des états financiers intermédiaires

2.3.1. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt de la période (exigible et différée) est déterminée à partir du taux effectif d'impôt estimé pour l'ensemble de l'exercice en cours, pour chaque entité et sous-ensemble fiscal.

2.3.2. Avantages du personnel

La charge du semestre relative aux avantages postérieurs à l'emploi correspond à la moitié de la charge nette calculée pour l'exercice 2025.

Conformément aux exigences des normes IAS 19 et IAS 34, le montant de l'engagement net au titre des avantages postérieurs à l'emploi tient compte des variations significatives des conditions de marché lors de l'établissement des comptes intermédiaires. Ces variations significatives sont détaillées dans la Note 10 « Autres éléments du Résultat global ».

2.3.3. Saisonnalité de l'activité

Le produit des activités ordinaires, le résultat opérationnel et l'ensemble des indicateurs opérationnels (dont le Besoin en Fonds de Roulement) sont caractérisés par une forte saisonnalité liée à un niveau d'activité élevé sur le dernier trimestre de l'année civile. En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2025 ne sont pas nécessairement représentatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2025.

2.4. Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers consolidés implique la prise en compte d'estimations et d'hypothèses par la direction du Groupe qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans les notes annexes. La direction du Groupe revoit ses estimations et ses hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle. En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans ses futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles. L'impact des changements d'estimations comptables est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes futures affectées.

Pour l'exercice de son jugement, le Groupe se fonde sur son expérience passée et sur l'ensemble des informations disponibles considérées comme déterminantes au regard de son environnement et des circonstances. Les estimations et hypothèses utilisées sont réexaminées de façon continue. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est possible que les montants définitifs qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe soient différents des valeurs actuellement estimées.

Les principales estimations faites par la direction du Groupe pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels incorporels et goodwill, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que les hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel, des paiements fondés sur des actions, des impôts différés, des contrats de location et des justes valeurs des instruments financiers. Le Groupe utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme.

Les principales estimations et hypothèses retenues par le Groupe sont détaillées dans chacun des paragraphes dédiés de l'annexe aux états financiers et notamment dans les notes suivantes :

Estimation		Nature de l'estimation
Notes 2.8, 18 et 28.2 du document d'enregistrement universel 2024 et Notes 14 et 20 du présent document	Contrats de location	<p>Hypothèse concernant la durée de location retenue : Pour déterminer la durée de location à prendre en compte pour chaque contrat, une double approche a été retenue :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contractuelle, fondée sur l'analyse des contrats : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour les magasins considérés comme stratégiques ou standards, la durée de location retenue correspond à l'échéance contractuelle du bail, augmentée des éventuelles options de renouvellement à la main exclusive du preneur ; ○ Pour les magasins considérés comme non stratégiques, la date de fin de contrat correspond à la première option de sortie possible, avec une période minimum de douze mois. ▪ Économique, fondée sur la catégorisation des actifs sous-jacents loués, en fonction de critères d'emplacement, de performance, d'intérêt commercial et en cohérence avec les durées d'amortissement des immobilisations non transférables. <p>En pratique :</p> <p>L'approche économique préconisée par l'IFRS IC est appliquée à l'ensemble des baux et aboutit pour chaque bail :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soit au maintien de l'échéance contractuelle du bail, car celle-ci reflète la durée de location résiduelle raisonnablement certaine ; ▪ Soit à la prolongation de la durée résiduelle si celle-ci est jugée trop courte au regard de la durée de location raisonnablement certaine selon une approche économique. <p>Hypothèse concernant les taux d'actualisation : une grille de taux par maturité a été établie pour chaque pays. Les taux d'actualisation sont élaborés à partir d'un index Midswap par devise et par maturité, auquel est ajouté un spread (spread appliqué aux emprunts les plus récents du Groupe + prime de risque pays + rating filiale). La maturité du taux retenu est fonction de la durée de chaque contrat de location qui dépend elle-même du profil de paiement. La maturité des taux dépend de la durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance, à compter de la date de l'événement.</p>
Notes 2.9 et 22 du document d'enregistrement universel 2024	Stocks	Perspectives d'écoulement des stocks pour le calcul de la dépréciation.
Notes 2.10 et 19 du document d'enregistrement universel 2024	Tests de dépréciation des actifs non financiers	<p>Niveau de regroupement des Unités Génératrices de Trésorerie pour le test de perte de valeur.</p> <p>Principales hypothèses retenues pour la construction des valeurs d'utilité (taux d'actualisation, taux de croissance à l'infini, flux de trésorerie attendus).</p> <p>Appréciation du contexte économique et financier des pays dans lesquels le Groupe opère.</p>
Note 2.11.3 du document d'enregistrement universel 2024	Juste valeur des dérivés de couverture	Fnac Darty évalue la juste valeur des dérivés en retenant les valorisations fournies par les organismes financiers.

Note 20 du document d'enregistrement universel 2024	Actifs financiers non courants	Estimation de leur valeur de réalisation, soit selon des formules de calcul reposant sur des données de marché, soit sur la base de cotations privées.
Notes 2.13 et 12 du document d'enregistrement universel 2024 et Note 8 du présent document	Impôt	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs liés aux reports déficitaires et aux différences temporelles, ainsi que des hypothèses de taux d'impôts différés.
Notes 2.15 et 27 du document d'enregistrement universel 2024	Provisions	Hypothèses sous-jacentes à l'appréciation de la position juridique et à la valorisation des risques.
Notes 2.16 et 26 du document d'enregistrement universel 2024	Avantages du personnel et assimilés	Taux d'actualisation et taux de progression des salaires. Le taux de progression des salaires est basé sur une observation historique et il est en ligne avec les objectifs d'inflation long terme de la zone euro.
Notes 2.18 et 5 du document d'enregistrement universel 2024	Produits des activités ordinaires	<p>Étalement des revenus liés aux ventes de cartes de fidélité et aux ventes d'extensions de garantie sur la durée où les services sont rendus de façon à refléter le calendrier des avantages fournis.</p> <p>Reconnaissance des produits d'activités ordinaires en ventes brutes ou en commissions selon l'analyse de l'intervention du Groupe en qualité de principal ou agent.</p> <p>Les principaux indicateurs de jugement sur la qualification agent/principal sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La responsabilité première de l'exécution du contrat ; • L'exposition au risque sur stocks ; • La fixation du prix de vente.
Note 2.19 du document d'enregistrement universel 2024	Coût de ventes des marchandises	À la clôture de l'exercice, une évaluation des ristournes et coopérations commerciales à percevoir est effectuée sur la base des contrats signés avec les fournisseurs. Cette évaluation est notamment basée sur le montant des achats annuels, des quantités d'articles achetés ou d'autres conditions contractuelles comme l'atteinte de seuils ou la progression du volume d'achats pour les ristournes et la réalisation des services rendus aux fournisseurs au titre des coopérations commerciales.
Note 2.12 et 7 du document d'enregistrement universel 2024	Plans de rémunération de la performance	Hypothèses retenues pour l'évaluation de la juste valeur des instruments attribués (volatilité attendue, rendement de l'action, taux d'actualisation, turnover attendu des bénéficiaires), estimation de réalisation des conditions de performance futures.
Note 2.17 et 31 du document d'enregistrement universel 2024 et Note 23.4 du présent document	Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités non poursuivies	Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des frais de cession.

Note 3 Faits marquants

Finalisation de l'offre publique d'achat mixte volontaire portant sur l'ensemble des actions d'Unieuro

Le lancement de l'offre publique d'achat d'Unieuro, par Fnac Darty et Ruby Equity Investment (société affiliée à VESA Equity Investment), via un véhicule d'investissement commun intervenu le 24 août 2024, avait reçu l'approbation de la Commission Européenne le 26 novembre 2024. À la suite de la période de Squeeze-Out, fermée le 30 décembre 2024, et dont le règlement-livraison est intervenu le 8 janvier 2025, Fnac Darty et Ruby Equity détiennent ensemble 100 % du capital d'Unieuro. Borsa Italiana S.p.A. a ordonné la radiation des actions Unieuro à compter du 8 janvier 2025, après avoir suspendu la négociation des actions Unieuro pendant les séances des 6 et 7 janvier 2025.

Fnac Darty contrôle Unieuro, depuis le 26 novembre 2024. À partir du mois de décembre 2024, Unieuro est consolidée par la méthode d'intégration globale dans les résultats financiers de Fnac Darty. Aucune évaluation des actifs identifiables acquis et passifs repris n'avait été réalisée en 2024. Au 1^{er} semestre 2025, une évaluation provisoire des actifs identifiables et passifs repris a été réalisée. Le travail d'évaluation va se poursuivre et se finaliser au 2nd semestre 2025.

L'information financière publiée

Fnac Darty contrôle Unieuro depuis le 26 novembre 2024. À partir du mois de décembre 2024, Unieuro est consolidée par la méthode d'intégration globale dans les résultats financiers de Fnac Darty. Pour l'information financière 2024 publiée, Unieuro représente un mois d'activité, et est inclus dans le secteur Reste de l'Europe à partir du mois de décembre 2024. Parallèlement, dans le cadre du partenariat stratégique avec CTS Eventim, l'activité de France Billet est consolidée par la méthode de mise en équivalence dans les résultats financiers de Fnac Darty, à compter du mois de décembre 2024.

Notation financière

Le 12 mars 2025, l'agence de notation Standard & Poor's a relevé la perspective de Fnac Darty à stable, contre négative auparavant, et a confirmé la notation BB+ du Groupe.

Cette révision repose sur la solidité des performances opérationnelles, le renforcement de la position concurrentielle du Groupe grâce notamment à l'acquisition d'Unieuro et une politique financière prudente et maîtrisée.

Fnac Darty dispose des notations BB+, BB+ et BBB, attribuées respectivement par les agences Standard & Poor's, Fitch Ratings et Scope Ratings, toutes trois assorties d'une perspective stable.

Financement

Le 25 mars 2025, Fnac Darty a émis avec succès un emprunt obligataire d'un montant total de 300 millions d'euros à échéance avril 2032 portant un taux d'intérêt annuel fixe de 4,75% et émis à 100 % de la leur valeur nominale des titres.

Cette opération a été accueillie favorablement par une base diversifiée d'investisseurs institutionnels, en France et à l'International, et a été sursouscrite plusieurs fois. La date de règlement-livraison des Nouvelles Obligations a été réalisé le 2 avril 2025.

Le 31 mars 2025, Fnac Darty a utilisé le produit brut de l'Offre d'Emission des Nouvelles Obligations pour racheter 77,15% de ses obligations convertibles (OCEANE), soit 1 904 123 titres représentant un paiement de 147,1 millions d'euros.

L'offre été réalisée dans le cadre d'une invitation de rachat pour refinancer la part du prix d'acquisition d'Unieuro payée en numéraire et pour payer les frais et dépenses liés à l'émission des Nouvelles Obligations. Le reliquat du produit de l'émission des Nouvelles Obligations a été affecté aux besoins généraux du Groupe.

En parallèle, Fnac Darty a obtenu l'accord de ses banques pour étendre la maturité de sa ligne de crédit renouvelable RCF et sa ligne de crédit DDTL, d'un montant cumulé à 600 millions d'euros, à mars 2030, avec l'ajout de deux options d'extension d'un an chacune, à mars 2031 et mars 2032, exerçables à la demande du Groupe et sous approbation des prêteurs. La renégociation a également porté sur la modification de certains termes et conditions de ces crédits afin notamment de refléter le nouveau profil du Groupe à la suite de l'acquisition d'Unieuro.

Au mois d'avril 2025, le Groupe a également procédé à l'augmentation, de 400M€ à 600M€, de son programme de titres de créance négociables à court terme (« NEU CP ») afin de l'aligner sur le montant cumulé de la ligne de crédit renouvelable RCF et la ligne de crédit DDTL. Ce programme, constitué d'émissions réalisées sur le marché de la dette à court terme, avec une échéance d'un an maximum, est destiné aux besoins de financement de la saisonnalité du Groupe. Enfin, le 7 juillet 2025, Fnac Darty a mis en place un contrat de Money Market Loan, ligne non confirmée et non tirée par nature, d'un montant de 20M€, permettant de faire face à des besoins ponctuels de trésorerie à très court terme.

Fnac Darty a dévoilé Beyond everyday, son plan stratégique à horizon 2030, pour accélérer le

déploiement de son modèle pionnier sur le marché européen

Le 11 juin 2025, Fnac Darty a dévoilé son plan stratégique « Beyond everyday » à horizon 2030, marquant une nouvelle étape dans l'évolution du Groupe. Ce projet vise à transformer l'expérience client tout en renforçant l'engagement envers la durabilité et l'innovation.

Avec le plan Everyday, Fnac Darty s'est transformé en développant massivement le modèle de services par abonnement, en ancrant la durabilité au cœur de sa vision, en innovant et en lançant de nouveaux relais de croissance, et enfin en élargissant son empreinte européenne avec l'intégration d'Unieuro.

Fnac Darty va s'appuyer sur cette croissance rentable et lancer une nouvelle étape de son développement avec pour ambition de consolider son modèle omnicanal et de services à l'échelle européenne.

Avec Beyond everyday, Fnac Darty continue d'innover pour servir ce qui constitue sa raison d'être et le socle de toutes ses initiatives : permettre à ses clients de faire des choix éclairés et les orienter vers un mode de vie plus durable.

Les 3 piliers stratégiques du plan stratégique « Beyond everyday » sont :

- Devenir l'acteur de référence sur les produits à forte valeur ajoutée, et accélérer le déploiement des services par abonnement pour le foyer, avec la circularité comme axe central ;
- Définir les standards du marché en matière d'expérience client sur tous les points de contact ;
- Déployer les expertises du Groupe auprès des partenaires et dans toutes les géographies.

Décision de l'Autorité de la concurrence

Fnac Darty a pris acte de la décision de l'Autorité de la concurrence rendue le 19 décembre 2024 après avoir renoncé à contester le grief qui lui avait été notifié au premier trimestre 2023.

Pour rappel, plusieurs acteurs du secteur de la fabrication et de la distribution de produits électroménagers avaient reçu une notification de griefs de la part des services d'instruction de l'Autorité de la concurrence dans laquelle il leur était reproché, notamment, d'avoir pris part à une entente verticale entre fournisseurs et distributeurs.

Sur l'ensemble des griefs formulés, un seul visait Darty et s'étendait sur une période limitée ayant pris fin en décembre 2014, soit il y a près de 10 ans, et donc antérieurement à l'acquisition de Darty par Fnac réalisée en 2016. De plus, ce grief ne concernait qu'un nombre limité de catégories de produits bien identifiés.

Afin de mettre rapidement un terme à une procédure complexe et de pouvoir consacrer l'ensemble de ses ressources à la réalisation opérationnelle de son plan stratégique « Everyday », Fnac Darty avait décidé de ne pas contester ce grief et de solliciter le bénéfice de la procédure dite de transaction, prévue à l'article L. 464-2 du code de commerce. Ce choix ne constituait ni un aveu ni une reconnaissance de responsabilité de la part de Fnac Darty.

Le montant de l'amende dont Fnac Darty était redevable à l'issue de cette procédure de transaction s'élève à 109 millions d'euros. Une charge de 85 millions d'euros avait été enregistrée dans les comptes de Fnac Darty au deuxième trimestre 2023. Durant le second semestre de l'exercice 2024, une charge additionnelle de 24 millions d'euros avait été enregistrée.

Le 16 mai 2025, les financements à court terme du Groupe ont permis d'assurer le règlement de la transaction pour un montant de 109 millions d'euros.

Mise en œuvre d'un nouveau programme de rachat d'actions

Le 11 juin 2025, Fnac Darty a annoncé la mise en œuvre d'un nouveau programme de rachat de ses propres actions pour un total de 600 000 actions dans le cadre du programme de rachat autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 mai 2025.

Un premier mandat de rachat a été confié au prestataire de services d'investissement NATIXIS et porte sur un montant maximum de 5 millions d'euros. Au 30 juin 2025, 81 319 actions ont été acquises dans le cadre de ce mandat pour un montant de 2,6 millions d'euros.

Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de la décision du Conseil d'administration de procéder au rachat d'actions propres dans la proportion nécessaire pour compenser la dilution induite par l'acquisition d'actions attribuées gratuitement aux salariés et aux mandataires sociaux

Retour aux actionnaires

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires en date du 28 mai 2025 a approuvé le dividende d'un montant de 1,00 euro par action. Ce montant représente un taux de distribution de 40% calculé sur le résultat net part du Groupe des activités poursuivies - ajusté¹, conforme à la politique de retour à l'actionnaire présentée dans le plan stratégique Everyday. Il a été payé le 4 juillet 2025.

En conséquence de la distribution aux actionnaires de Fnac Darty d'un dividende de 1,00 euro par action mis en paiement le 4 juillet 2025, le taux de conversion/d'échange a été porté de 1,132 action Fnac Darty par OCEANE à 1,167 action Fnac Darty par OCEANE, à compter du 4 juillet 2025.

¹ Correspond au résultat net courant part du Groupe des activités poursuivies retraité du complément de l'amende de l'Autorité de la concurrence (24 millions d'euros) et de l'impairment de la Belgique (15 millions d'euros).

Note 4 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires représentent les ventes de biens et les ventes d'autres produits et services.

Les ventes de biens sont nettes des différentes remises commerciales accordées aux clients et y compris les remises différées relatives aux programmes de fidélité. Les ventes d'autres produits regroupent les produits de diversification, notamment le mobilier de cuisine, les produits maison & design, les jeux & jouets, la mobilité urbaine, la papeterie, le bien-être et les produits nourriture & boissons.

Les ventes de services comprennent les ventes de cartes de fidélité et des contrats d'extension de garantie qui sont étalés sur la durée des contrats de façon à refléter le calendrier des avantages fournis. Elles comprennent également les produits liés à la vente d'abonnements à la réparation Darty Max, pack sérénité, les commissions perçues sur les ventes de biens ou de services dans lesquelles le Groupe intervient en tant qu'agent (notamment : la billetterie, les ventes de coffrets cadeaux, les ventes de contrats d'extension de garantie, les commissions liées aux ventes de crédit, d'assurance et d'abonnements et les commissions de Marketplace et de franchise) ainsi que la refacturation des frais de port et de commissions et les produits de non-utilisation des cartes et chèques cadeaux.

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2024	31 décembre 2024
France	2 650,5	2 673,6	6 286,5
Reste de l'Europe	1 829,3	716,1	1 966,7
dont Italie	1 120,4	-	321,1
dont Belgique	279,7	285,4	619,6
dont Portugal	214,1	208,5	507,3
dont Espagne	128,3	135,1	312,0
dont Suisse	86,8	87,0	206,5
Total Groupe	4 479,8	3 389,7	8 253,2

Les variations de périmètre du mois de décembre 2024, liées à l'acquisition d'Unieuro et à la perte de contrôle de France Billet expliquent l'essentielle de la variation des produits d'activité ordinaires.

Les secteurs opérationnels

Les informations relatives aux secteurs opérationnels suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

Conformément à la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion internes utilisées pour l'analyse de la performance des activités et l'allocation des ressources par le Directeur Général et les directeurs du comité exécutif, qui forment le principal organe de décision opérationnel du Groupe.

Un secteur opérationnel est une composante distincte du Groupe engagée dans des activités susceptibles de générer des revenus et d'encourir des dépenses, dont les résultats opérationnels sont régulièrement revus par l'organe de décision opérationnel et pour laquelle une information distincte est disponible. Chaque secteur opérationnel fait l'objet d'un suivi individuel en termes de reporting interne, selon des indicateurs de performance communs à l'ensemble des secteurs.

Redéfinition des secteurs opérationnels

L'acquisition transformante d'Unieuro donne une nouvelle dimension au Groupe Fnac Darty. Cet évènement majeur pour le Groupe a généré des modifications quant au suivi interne de la performance des secteurs opérationnels. Une réflexion au regard de la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels liée à la redéfinition et au regroupement des segments opérationnels à opérer pour la présentation de l'information sectorielle du Groupe a été menée, afin d'organiser le découpage des secteurs opérationnels en adéquation avec le suivi interne de la performance par le management. Ainsi, le Groupe présente à partir de 2025 son information financière selon les deux segments, correspondants aux zones géographiques suivantes :

- **France,**
- **Reste de l'Europe.**

Le secteur « France » correspond essentiellement à l'activité des enseignes Fnac et Darty en France. Il inclut également l'activité de Nature & Découvertes France et Wefix France ainsi que leurs filiales internationales. Enfin, le secteur France inclut aussi les franchises situés en Arabie Saoudite, au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire, au Qatar, au Sénégal, et en Tunisie, ainsi que les activités de Weavenn et la Holding du Groupe.

Le secteur « Reste de l'Europe » regroupe les activités du Groupe en Italie, en Belgique et Luxembourg, au Portugal, en Espagne et en Suisse.

Dans les états financiers, les données historiques relatives à l'information sectorielle sont retraitées pour permettre une meilleure comparabilité.

La redéfinition des secteurs opérationnels du Groupe Fnac Darty est en conformité avec la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels qui prévoit la présentation d'une information sectorielle fondée sur l'organisation du Groupe, telle qu'utilisée par le management.

À cette fin, des regroupements de secteurs opérationnels ont été réalisés au sein de la zone géographique « Reste de l'Europe ». L'agrégation de secteurs opérationnels au sein de la région « Reste de l'Europe », regroupe des segments avec des indicateurs économiques comparables sur le long terme. Les secteurs opérationnels faisant l'objet de regroupement sont similaires sur les critères suivants :

- La nature des produits et services commercialisés,
- Le type de clientèle,
- Les méthodes de distribution,
- L'environnement réglementaires.

L'agrégation de secteurs au sein de la région « Reste de l'Europe » a pour objectif de refléter le suivi managérial de la performance.

Fnac Darty contrôle Unieuro depuis le 26 novembre 2024. À partir du mois de décembre 2024, Unieuro est consolidée par la méthode d'intégration globale dans les résultats financiers de Fnac Darty. Pour l'information financière 2024 publiée, Unieuro représente un mois d'activité, et est inclus dans le secteur Reste de l'Europe à partir du mois de décembre 2024. Parallèlement, dans le cadre du partenariat stratégique avec CTS Eventim, l'activité de France Billet est consolidée par la méthode de mise en équivalence dans les résultats financiers de Fnac Darty, à compter du mois de décembre 2024.

Les variations de périmètre du mois de décembre 2024, liées à l'acquisition d'Unieuro et à la perte de contrôle de France Billet expliquent l'essentielle de la variation de l'information financière.

Informations par secteur opérationnel

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Reste de l'Europe	Total
Exercice 30 juin 2025			
Produits des activités ordinaires	2 650,5	1 829,3	4 479,8
- Produits techniques	1 161,3	989,6	2 150,9
- Produits électroménagers	623,2	460,4	1 083,6
- Produits éditoriaux	412,4	166,7	579,1
- Autres produits et services	453,6	212,6	666,2
Résultat opérationnel courant	(45,3)	(10,6)	(55,9)
Investissements opérationnels et (désinvestissements) nets	47,5	33,9	81,4

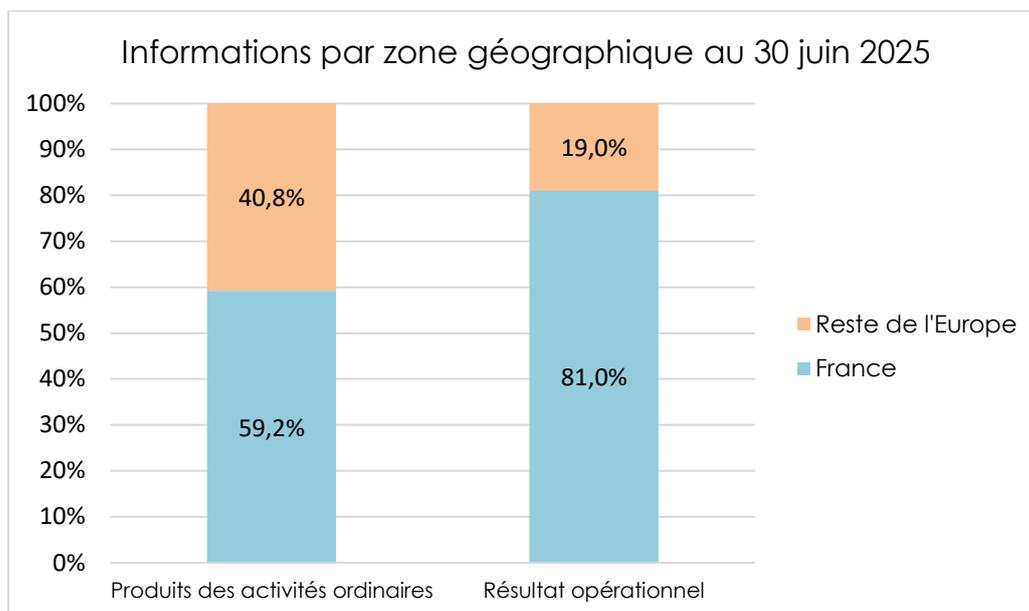
<i>(en millions d'euros)</i>	France	Reste de l'Europe	Total
Exercice 30 juin 2024			
Produits des activités ordinaires	2 673,6	716,1	3 389,7
- Produits techniques	1 207,1	373,4	1 580,5
- Produits électroménagers	620,1	114,7	734,9
- Produits éditoriaux	412,4	142,3	554,7
- Autres produits et services	434,1	85,6	519,7
Résultat opérationnel courant	(25,8)	(10,3)	(36,1)
Investissements opérationnels et (désinvestissements) nets	(52,4)	6,1	(46,3)

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Reste de l'Europe	Total
Exercice 31 décembre 2024			
Produits des activités ordinaires	6 286,5	1 966,7	8 253,2
- Produits techniques	2 832,0	1 057,5	3 889,5
- Produits électroménagers	1 387,8	329,5	1 717,3
- Produits éditoriaux	1 035,2	357,1	1 392,3
- Autres produits et services	1 031,5	222,6	1 254,1
Résultat opérationnel courant	154,6	34,1	188,7
Investissements opérationnels et (désinvestissements) nets	7,1	21,6	28,7

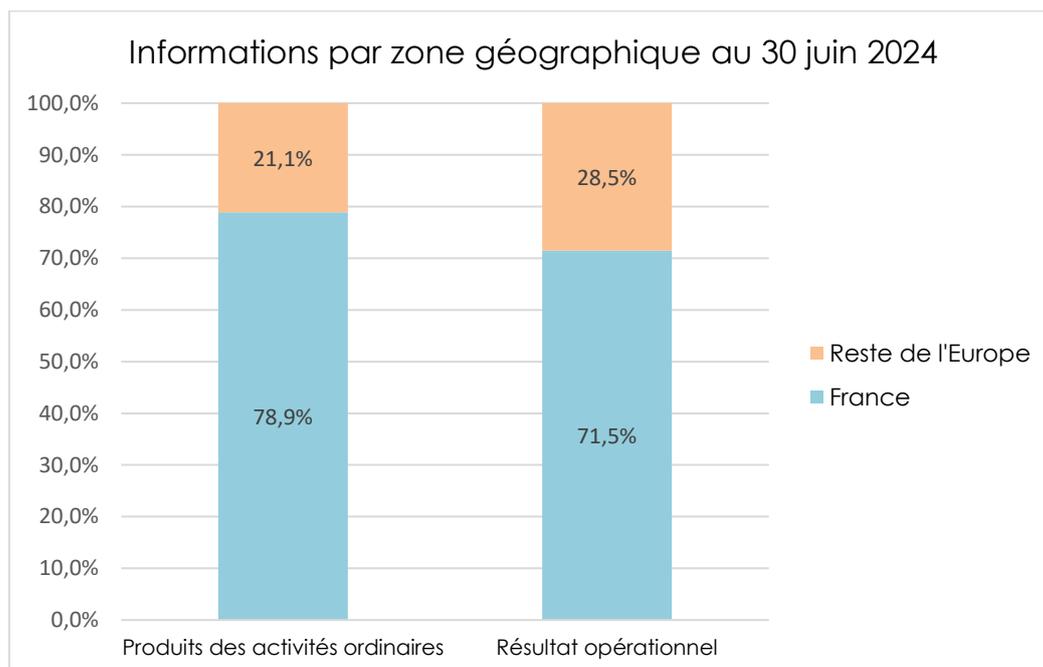
Les Investissements opérationnels et désinvestissements nets correspondent aux acquisitions et cessions d'immobilisations. Ils n'incluent pas les variations des dettes sur immobilisations et investissements d'immobilisations en contrat de location-financement.

Répartition des produits des activités ordinaires, des résultats opérationnels et des actifs par zone géographique

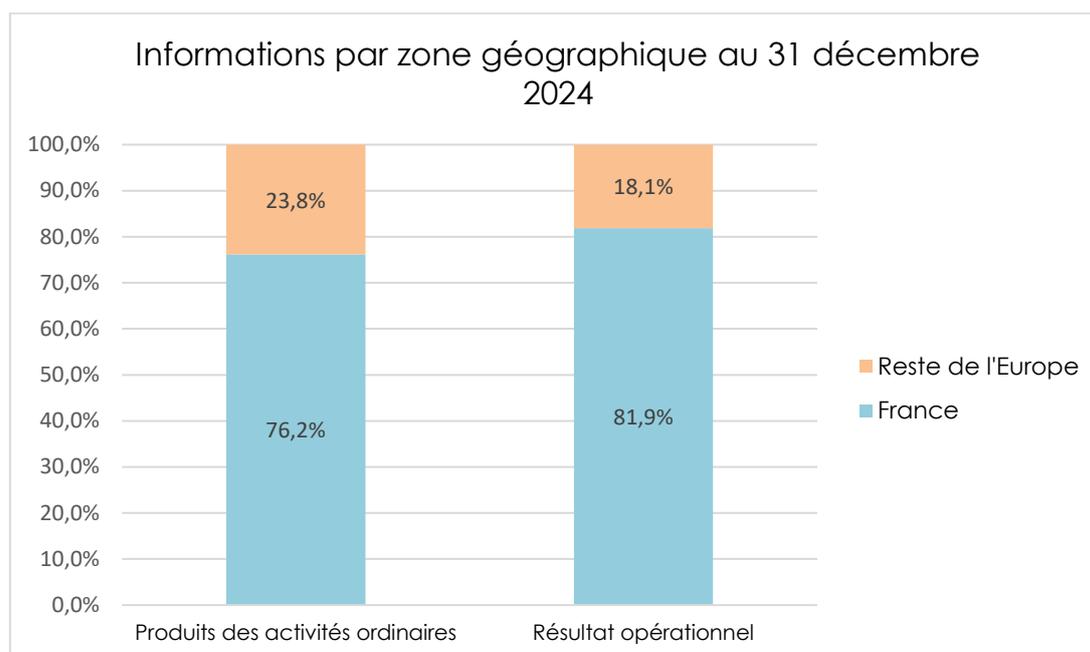
Au 1^{er} semestre 2025 :



Au 1^{er} semestre 2024 :



En 2024 :



Note 5 Charges de personnel

Au 1^{er} semestre 2025, les charges de personnel sont en augmentation de 102,2 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2024 et s'établissent à 704,0 millions d'euros. Cette augmentation est liée principalement, aux effets de variations de périmètre 2024 avec notamment l'entrée dans le périmètre de consolidation d'Unieuro au mois de décembre 2024.

L'application de la norme IFRS 2 sur les paiements fondés sur des actions conduit à constater une charge de personnel répartie de manière linéaire sur la période d'acquisition des droits en contrepartie. Selon leurs caractéristiques, les plans en cours d'acquisition au 30 juin 2025 seront dénoués soit en instruments de capitaux propres, soit en trésorerie. Les charges de personnel de la période incluent une charge liée à l'application de cette norme. Cette charge est comptabilisée à hauteur de la quote-part de juste valeur des services rendus sur la période. Elle est liée aux plans de rémunération de performance.

Note 6 Autres produits et charges opérationnels non courant

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2024
Charges de restructuration liées à l'adaptation du périmètre	(5,6)	(10,9)
Autres charges de restructuration	(2,3)	(13,6)
Autres produits et charges non courants nets	(3,0)	(2,0)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(10,9)	(26,5)

Les autres produits et charges opérationnels non courants du Groupe regroupent les éléments inhabituels et significatifs de nature à affecter la pertinence du suivi de la performance économique du Groupe.

Au 1^{er} semestre 2025, ils constituent une charge nette de 10,9 millions d'euros et incluent :

- 5,6 millions d'euros de charges de restructuration liées à l'adaptation du périmètre résultant principalement des charges non courantes nettes de restructuration résultant des plans d'adaptation d'effectifs et de structure en France et à l'international ;
- 2,3 millions d'euros d'autres charges de restructuration principalement liées aux surcoûts de la mise en fonctionnement d'un nouvel entrepôt et à des mises à la juste valeur de divers projets informatiques ;
- Une charge nette de 3,0 millions d'euros liée à divers litiges non courants.

Au 1^{er} semestre 2024, ils constituaient une charge nette de 26,5 millions d'euros et incluaient :

- 10,9 millions d'euros de charges de restructuration liées à l'adaptation du périmètre résultant principalement des coûts de restructuration de Nature & Découvertes, ainsi qu'à des charges non courantes nettes de restructuration résultant des plans d'adaptation d'effectifs et de structure en France et à l'international ;
- 13,6 millions d'euros d'autres charges de restructuration principalement liées à des mises à juste valeur de divers projets informatiques ;
- Une charge nette de 2,0 millions d'euros liée à divers litiges non courants.

Note 7 Charges financières (nettes)

Les charges financières nettes s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2024
Coûts liés à l'endettement financier net du Groupe	(25,7)	(16,4)
Intérêts sur dettes de loyers	(31,2)	(23,8)
Autres produits et charges financiers	0,2	3,7
Charges financières nettes	(56,7)	(36,5)

Au 1^{er} semestre 2025, le résultat financier constitue une charge nette de 56,7 millions d'euros contre une charge nette de 36,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024.

Au mois de mars 2025, le Groupe a renégocié ses conditions de financement (cf. Note 3 « Faits marquants »)

Aux 1^{ers} semestres 2025 et 2024, les coûts liés à l'endettement financier net du Groupe sont principalement composés des intérêts financiers des emprunts obligataires, des intérêts financiers de l'emprunt souscrit auprès de la Banque Européenne d'Investissement, ainsi que des intérêts financiers et de la charge actuarielle de l'OCEANE. Ces coûts incluent également l'étalement des coûts de mise en place des sources de financement du Groupe. Leur augmentation est liée principalement aux nouvelles conditions de financement du Groupe, ainsi qu'à l'entrée dans le périmètre de consolidation d'Unieuro en décembre 2024.

Au 1^{er} semestre 2025, les intérêts sur dettes de loyers liés à l'application d'IFRS 16 représentent un montant de 31,2 millions d'euros. Cette charge est en augmentation de 7,4 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2024, principalement à la suite de l'entrée dans le périmètre de consolidation d'Unieuro en décembre 2024.

Les autres produits et charges financiers incluent principalement le coût du crédit à la consommation, les impacts financiers liés aux avantages post-emploi du personnel et la mise à la juste valeur par le résultat des actifs financiers du Groupe.

Note 8 Impôt

La charge d'impôt des activités poursuivies s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2024
Résultat avant impôt	(123,5)	(99,1)
Charge d'impôt exigible hors CVAE	47,9	24,9
Charge d'impôt exigible liée à la CVAE	(2,3)	(2,0)
Produit/(charge) d'impôt différé	(11,5)	4,3
Charge totale d'impôt	34,1	27,2
Taux d'impôt total semestriel	28%	27%

Sur la clôture des périodes intermédiaires, les charges d'impôt exigible et différé sont calculées à partir du taux effectif d'impôt estimé pour l'ensemble de l'exercice pour chaque entité ou sous-ensemble fiscal.

L'impôt exigible et différé sur le résultat a été évalué sur une base annuelle. L'utilisation d'un taux moyen effectif attendu permet notamment de refléter la combinaison des structures de taux d'impôt progressifs qui seraient applicables au résultat de l'exercice, y compris les modifications des taux d'impôt votées ou quasi votées devant prendre effet un peu plus tard dans l'exercice, pour chaque sous-ensemble fiscal.

Le taux effectif d'impôt total semestriel du Groupe résulte de l'application du taux effectif d'impôt attendu pour 2025 de chaque sous-ensemble fiscal. Son niveau semestriel est dépendant du poids du résultat de chaque sous-ensemble fiscal dans le résultat avant impôt semestriel du Groupe et n'est pas représentatif du taux d'impôt total annuel attendu.

En France, la loi de finance 2025 a instauré une contribution exceptionnelle temporaire sur l'IS à la charge des très grandes entreprises (art. 48). Fnac Darty est soumis à cette contribution. Dans les comptes semestriels 2025, la part de la contribution assise sur l'impôt 2024 a été comptabilisée en totalité en charge pour un montant additionnel de 7,6 millions d'euros. La part de la contribution assise sur l'impôt 2025 a été comptabilisée via l'application du taux effectif d'impôt attendu pour 2025 pour le sous-ensemble fiscal France.

Calcul d'impact de la réglementation dite Pilier 2 incorporée en droit interne par la loi de finances pour 2025 :

La réforme de la fiscalité internationale arrêtée par l'OCDE fin 2021, dite « Pilier 2 », visant à établir un taux d'imposition minimum de 15%, a été adoptée par la France avant le 31 décembre 2023 dans le cadre de la Loi de Finances 2024. Elle est entrée en application en France à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2024.

En raison de son chiffre d'affaires, le Groupe Fnac Darty entre dans le champ d'application de cette réforme dès le 1er janvier 2024. Dans ce cadre, la société Fnac Darty SA est l'Entité Mère Ultime (EMU) et pourrait être redevable, le cas échéant, d'un impôt complémentaire au titre de ses filiales faiblement imposées.

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié le 23 mai 2023 des amendements à la norme IAS 12 « Impôt sur le résultat » prévoyant une exonération obligatoire temporaire à la comptabilisation des impôts différés associés à cette imposition complémentaire (« Top-Up Tax ») dans les états financiers ainsi que la mise en place d'informations spécifiques à inclure dans les annexes aux états financiers.

Le Groupe a appliqué, dans ses états financiers au titre de l'exercice semestriel 30 juin 2025, l'exemption temporaire obligatoire de non-comptabilisation d'impôts différés liés à Pilier 2 telle prévue par les amendements à IAS 12 "Impôts sur le résultat".

Le Groupe a procédé à l'analyse des textes et a effectué une évaluation préliminaire des impacts de l'application de ces règles pour toutes les entités du groupe sur la base des données des états financiers de l'exercice 2024. Sur cette base, le Groupe estime ne pas être susceptible de supporter un impôt complémentaire au regard des règles Pilier 2.

Note 9 Résultats par action

Les résultats nets par action sont calculés sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation sous déduction du nombre moyen pondéré d'actions détenues par les sociétés consolidées.

Au 1^{er} semestre 2025, en moyenne, Fnac Darty a détenu 597 733 actions d'auto-contrôle, dont :

- Une moyenne de 99 734 détenues dans le cadre du contrat de liquidité. Ce contrat conclu avec BNP Paribas est destiné à favoriser la liquidité des transactions et la régularité de cotation du titre du Groupe ;
- Une moyenne de 497 999 détenues dans le cadre de programmes de rachat d'actions et destiné à être attribuées aux collaborateurs et affectées à des plans déterminés. Le 11 juin 2025, Fnac Darty a annoncé la mise en œuvre d'un programme de rachat de ses propres actions pour un total de 600 000 actions dans le cadre du programme de rachat autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 mai 2025. Un premier mandat de rachat a été confié au prestataire de services d'investissement NATIXIS et porte sur un montant maximum de 5 millions d'euros. Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de la décision du Conseil d'administration de procéder au rachat d'actions propres dans la proportion nécessaire pour compenser la dilution induite par l'acquisition d'actions attribuées gratuitement aux salariés et aux mandataires sociaux. Au 30 juin 2025, 81 319 actions ont été acquises dans le cadre de ce mandat pour un montant de 2,6 millions d'euros.

Au 30 juin 2025, le Groupe détient 347 995 actions d'auto-contrôle, dont 49 080 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité et 298 915 actions détenus dans le cadre de programmes de rachat d'actions et destiné à être attribuées aux collaborateurs et affectées à des plans déterminés.

Les résultats nets par action dilués prennent en compte le nombre moyen pondéré d'actions défini ci-avant, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentiellement dilutives. Les actions potentiellement dilutives correspondent aux actions accordées au personnel dans le cadre de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, ainsi qu'aux 564 098 obligations convertibles résiduelles créées dans le cadre de l'émission de l'OCEANE au mois de mars 2021. Le 31 mars 2025, Fnac Darty a racheté 77,15% de ses 2 468 221 obligations convertibles (OCEANE), soit 1 904 123 titres représentant un paiement de 147,1 millions d'euros. La conversion de l'OCEANE émise par Fnac Darty se traduira par la remise d'un nombre fixe d'actions contre un montant fixe de trésorerie et les termes et conditions prévoient une « full dividend protection » avec pour conséquence un ajustement de la parité dès qu'un dividende est mis en paiement. Au terme du versement du dividende le 4 juillet 2025, l'ajustement de la parité est passé de 1,132 à 1,167 soit 658 302 actions.

Lorsque le résultat net de base par action est négatif, aucun effet de dilution n'est appliqué.

Les instruments émis par le Groupe ont un effet dilutif sur le 1^{er} semestre 2025, à hauteur de 1 301 130 actions.

Le nombre d'actions qui pourraient devenir potentiellement dilutives sur un exercice ultérieur s'élève à 387 137 actions.

Résultats de base par action aux 30 juin 2025 et 2024

30 juin 2025

(en millions d'euros)	Part du Groupe		
	Ensemble consolidé	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	(86,2)	(86,2)	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises	29 679 545	29 679 545	29 679 545
Nombre moyen pondéré d'actions auto détenues	(597 733)	(597 733)	(597 733)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	29 081 812	29 081 812	29 081 812
Résultat de base par action (en euros)	(2,96)	(2,96)	-

30 juin 2024

(en millions d'euros)	Part du Groupe		
	Ensemble consolidé	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	(73,0)	(75,1)	2,1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises	27 778 578	27 778 578	27 778 578
Nombre moyen pondéré d'actions auto détenues	(777 152)	(777 152)	(777 152)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	27 001 426	27 001 426	27 001 426
Résultat de base par action (en euros)	(2,70)	(2,78)	0,08

Résultats dilués de base par action aux 30 juin 2025 et 2024

30 juin 2025

(en millions d'euros)	Part du Groupe		
	Ensemble consolidé	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	(86,2)	(86,2)	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	29 081 812	29 081 812	29 081 812
Instruments convertibles et échangeables	564 098	564 098	564 098
Actions ordinaires dilutives	658 302	658 302	658 302
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées	30 304 212	30 304 212	30 304 212
Résultat dilué par action (en euros)	(2,96)	(2,96)	-

30 juin 2024

(en millions d'euros)	Part du Groupe		
	Ensemble consolidé	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	(73,0)	(75,1)	2,1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	27 001 426	27 001 426	27 001 426
Instruments convertibles et échangeables	2 794 026	2 794 026	2 794 026
Actions ordinaires dilutives	674 415	674 415	674 415
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées	30 469 867	30 469 867	30 469 867
Résultat dilué par action (en euros)	(2,70)	(2,78)	0,07

Note 10 Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global sont principalement composés :

- Des profits et des pertes résultant de la conversion des états financiers d'une activité à l'étranger ;
- Des éléments relatifs à l'évaluation des obligations au titre des avantages du personnel : réévaluation du passif net au titre des régimes à prestation définies ;
- De la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture enregistrée en contrepartie des autres éléments du résultat global.

Les taux d'actualisation retenus par le Groupe pour le calcul de cet impact sont les suivants :

	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Taux d'actualisation		
▪ Belgique	3,65%	3,65%
▪ France	3,55%	3,35%
▪ Italie	3,14%	3,14%
▪ Royaume-Uni	5,60%	5,50%
▪ Suisse	0,90%	0,90%

Les montants de ces éléments, avant et après effets d'impôt liés, ainsi que les ajustements de reclassement en résultat, sont les suivants :

30 juin 2025

(en millions d'euros)	Net
Ecart de conversion	1,3
Juste valeur des instruments de couverture	(0,6)
Eléments recyclables en résultat	0,7
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	2,4
Eléments non recyclables en résultat	2,4
Autres éléments du résultat global, après impôts au 30 juin 2025	3,1

30 juin 2024

(en millions d'euros)	Net
Ecart de conversion	(0,7)
Juste valeur des instruments de couverture	0,4
Eléments recyclables en résultat	(0,3)
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	5,8
Eléments non recyclables en résultat	5,8
Autres éléments du résultat global, après impôts au 30 juin 2024	5,5

Note 11 Capitaux engagés

A la fin du 1^{er} semestre, le bilan consolidé du Groupe est habituellement affecté par le caractère saisonnier des activités de Fnac Darty :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Goodwill	1 951,6	2 009,5
Autres actifs et passifs non courants	2 550,8	2 482,4
Actifs et passifs courants	(238,1)	(1 137,0)
Provisions	(269,9)	(227,4)
Capitaux engagés	3 994,4	3 127,5
Actifs nets destinés à la vente	-	-
Capitaux propres part du Groupe	1 504,6	1 610,0
Capitaux propres part des minoritaires	123,7	127,4
Endettement financier net en fin de période	779,5	(224,4)
Dettes locatives	1 586,6	1 614,5

Au 30 juin 2025, les capitaux engagés ont augmenté de 866,9 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2024. Cette hausse est liée principalement à l'augmentation des actifs courants, conséquence du caractère saisonnier des activités du Groupe.

Note 12 Goodwill

Au 30 juin 2025, le Goodwill s'élève à 1 951,6 millions d'euros, en diminution de 57,9 millions par rapport au 31 décembre 2024.

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Goodwill	1 951,6	2 009,5

Fnac Darty contrôle Unieuro, depuis le 26 novembre 2024. À partir du mois de décembre 2024, Unieuro est consolidée par la méthode d'intégration globale dans les résultats financiers de Fnac Darty. Aucune évaluation des actifs identifiables acquis et passifs repris n'avait été réalisée en 2024. Au 1^{er} semestre 2025, une évaluation provisoire des actifs identifiables et passifs repris a été réalisée. Le travail d'évaluation va se poursuivre et sera finalisé au 2nd semestre 2025. Ainsi, au 30 juin 2025, le goodwill provisoire d'Unieuro a été ajusté à la baisse pour 57,6 millions d'euros, par rapport au 31 décembre 2024, pour s'établir à 339,4 millions d'euros.

(en millions d'euros)	Contrepartie totale	Juste Valeur
Contrepartie totale	250,6	
Actifs nets acquis à la juste valeur		(88,8)
Marque Unieuro		127,8
Marque Covercare		6,0
Actifs incorporels		91,8
Actifs corporels		68,7
Actifs financiers et autres actifs non courants		24,3
Droit d'utilisation IFRS 16		366,8
Dettes locatives		(395,6)
Provisions pour risques et charges		(60,1)
Autres passifs financiers		(23,7)
Impôts différés nets		(6,4)
Besoins en fonds de roulement		(379,7)
Trésorerie nette d'endettement financier		91,3
Goodwill		339,4

Note 13 Autres actifs non courants nets

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Immobilisations incorporelles nettes	777,6	614,6
Immobilisations corporelles nettes	516,5	530,8
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	1 490,9	1 531,7
Participations dans les sociétés mises en équivalence	47,4	50,4
Actifs financiers nets non courants	30,6	31,0
Impôts différés nets	(97,4)	(43,7)
Autres passifs non courants	(214,8)	(232,4)
Autres actifs non courants nets	2 550,8	2 482,4

Au 1^{er} semestre 2025, les autres actifs non courants nets des passifs ont augmenté de 68,4 millions d'euros.

Les immobilisations incorporelles sont en augmentation de 163,0 millions d'euros, principalement sous l'effet de l'évaluation provisoire des actifs incorporels identifiables d'Unieuro et notamment la valorisation de la marque Unieuro pour 127,8 millions d'euros, ainsi que la valorisation des contrats de bail et des relations affiliés d'Unieuro.

Les immobilisations corporelles sont en diminution de 14,3 millions d'euros, sous l'effet d'amortissements d'immobilisations corporelles du 1^{er} semestre 2025 supérieurs aux investissements pratiqués au cours du 1^{er} semestre 2025.

Les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location sont en diminution de 40,8 millions d'euros, consécutivement au remboursement des baux existants.

Les participations dans les sociétés mises en équivalence diminuent de 3,0 millions d'euros, principalement sous l'effet de distribution de dividendes de France Billet.

Au 1^{er} semestre 2025, les actifs financiers nets non courants diminuent de 0,4 million d'euros, principalement dû à la diminution des dépôts de garantie.

Les impôts différés représentent un passif net de 97,4 millions d'euros et correspondent pour l'essentiel à la réévaluation des actifs et passifs de Darty et Unieuro, et notamment à la valorisation des marques Darty, Unieuro et Vanden Borre dans le bilan du Groupe, ainsi qu'à la réévaluation immobilière de Darty. L'augmentation du passif net d'impôt différé au 1^{er} semestre 2025 est principalement liée à la l'impôt différé issu de la valorisation de la marque Unieuro.

Les autres passifs non courants représentent principalement la part à plus d'un an des produits sur les extensions de garanties d'Unieuro et Darty.

Note 14 Droits d'utilisation

Le tableau ci-dessous présente les droits d'utilisation par catégorie d'actif :

<i>(en millions d'euros)</i>	Magasins	Bureaux	Plateformes	Autres	Total
Valeur nette au 31 décembre 2024	1 326,4	56,2	99,3	49,7	1 531,7
Augmentations (entrées et revalorisation d'actifs)	118,9	0,5	3,9	8,1	131,4
Diminutions (amortissements, résiliations)	(133,3)	(6,5)	(14,4)	(16,7)	(170,9)
Autres variations	(78,5)	-	76,1	1,2	(1,2)
Valeur nette au 30 juin 2025	1 233,5	50,2	164,9	42,3	1 490,9

Les éléments relatifs aux dettes locatives sont présentés en Note 20 « Dettes locatives ».

Note 15 Actifs et passifs courants

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Stocks nets	1 659,9	1 658,9
Créances clients nettes	144,8	197,1
Dettes fournisseurs nettes	(1 652,1)	(2 345,8)
Créances et dettes d'impôts exigibles	61,2	2,9
Autres besoins en fonds de roulement	(451,9)	(650,1)
Actifs et passifs courants ⁽¹⁾	(238,1)	(1 137,0)

⁽¹⁾ hors provisions courantes, emprunts et dettes financières à court terme et trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 30 juin 2025, les actifs et passifs courants de Fnac Darty représentent une ressource de 238,1 millions d'euros en diminution de 898,9 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2024. Cette dégradation s'explique principalement par la dégradation des dettes fournisseurs nettes liée au caractère saisonnier de l'activité.

Note 16 Provisions

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Provisions pour retraite et avantages similaires	178,2	176,8
Provisions non courantes	57,6	12,3
Autres provisions	34,1	38,3
Provisions	269,9	227,4

	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Taux d'actualisation		
▪ Belgique	3,65%	3,65%
▪ France	3,55%	3,35%
▪ Italie	3,14%	3,14%
▪ Royaume-Uni	5,60%	5,50%
▪ Suisse	0,90%	0,90%

La hausse des taux d'intérêts, observée sur la zone Euro au cours du 1^{er} semestre 2025, s'est traduite par une augmentation des taux d'actualisation de référence que sont les taux des obligations d'entreprises de première catégorie. De même, le taux d'actualisation applicable au Royaume-Uni est en hausse.

Au 30 juin 2025, le fonds de pension Comet fait apparaître un excédent des actifs de couverture sur les engagements. En conséquence, un écrêtement du montant de l'engagement Comet a été enregistré dans les comptes intermédiaires.

Par rapport au 31 décembre 2024, l'augmentation de la provision pour retraite et avantages similaires est de 1,4 million d'euros. Cette variation est liée, à hauteur de -3,2 millions d'euros à l'écart d'actualisation des engagements d'indemnités de départ à la retraite des salariés de la France (hors impôts différés) dont l'impact sur les capitaux propres est présenté au niveau de la rubrique « autres éléments du résultat global ». Le solde de +4,6 millions d'euros est lié aux coûts des services rendus net des réductions du 1^{er} semestre 2025.

Au 30 juin 2025, l'augmentation des provisions non courantes est principalement liée à la réévaluation des passifs dans le cadre de l'acquisition d'Unieuro pour 47,0 millions d'euros.

Aux 30 juin 2025 et 31 décembre 2024, les autres provisions incluent principalement des provisions pour risques opérationnels et fiscaux.

Note 17 Capitaux propres

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Capitaux propres - part revenant au Groupe	1 504,6	1 610,0
Capitaux propres - part revenant aux intérêts non contrôlés	123,7	127,4
Capitaux propres	1 628,3	1 737,4

Au 30 juin 2025, les capitaux propres consolidés de Fnac Darty sont en diminution de 109,1 millions d'euros par rapport à la clôture de l'exercice précédent.

En 2025, Fnac Darty a poursuivi sa politique de retour aux actionnaires. Un dividende ordinaire de 1,00 euro brut par action au titre de 2024, représentant un montant total de 29,4 millions d'euros, a été affecté au 1^{er} semestre 2025 et payé le 4 juillet 2025.

La part des capitaux propres revenant au Groupe a diminué de 105,4 millions d'euros. Cette diminution nette est principalement liée au dividende détaché au 1^{er} semestre 2025 au titre de l'exercice 2024 pour un montant de 29,4 millions d'euros, ainsi qu'au résultat net part du Groupe du 1^{er} semestre 2025 pour -86,2 millions d'euros. La diminution nette est compensée par la réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies présentée au niveau de la rubrique « autres éléments du résultat global » pour 2,4 millions d'euros.

La part des capitaux propres revenant aux intérêts non contrôlés est en diminution de 3,7 millions d'euros, s'établissant à 123,7 millions d'euros. Cette diminution résulte principalement de la part des intérêts non contrôlés dans le résultat net pour -3,2 millions d'euros.

Note 18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les postes de trésorerie et équivalents de trésorerie s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Trésorerie	359,0	1 061,9
Equivalents de trésorerie	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	359,0	1 061,9

Au 30 juin 2025, un montant de 2,0 millions d'euros est alloué dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de liquidité. Ce contrat est destiné à favoriser la liquidité des transactions et la régularité de cotation de l'action Fnac Darty.

Les éléments comptabilisés par le Groupe en tant que « Trésorerie et équivalents de trésorerie » répondent aux critères repris dans la réponse de l'ANC du 27 novembre 2018 à l'AMF concernant le traitement comptable des fonds monétaires agréés au titre du Règlement MMF. En particulier, les placements sont revus régulièrement conformément aux procédures du Groupe et dans le strict respect des critères de qualification définis par la norme IAS 7 et la réponse de l'ANC. Au 30 juin 2025, ces analyses n'ont pas conduit à des changements de classification comptable préalablement retenue.

Note 19 Dettes financières

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2025	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	Au-delà	Au 31 décemb re 2024
Emprunts et dettes financières à long terme	944,3		60,9	16,7	566,7	-	300,0	791,4
Emprunt obligataire 2029	550,0		-	-	550,0	-	-	550,0
Emprunt obligataire 2032	300,0		-	-	-	-	300,0	-
Composante dette financière de l'OCEANE	44,2		44,2	-	-	-	-	191,3
Emprunt Banque Européenne d'Investissement	50,1		16,7	16,7	16,7	-	-	50,1
Emprunts et dettes financières à court terme	194,2	194,2	-	-	-	-	-	46,1
Titres de créances négociables	100,0	100,0	-	-	-	-	-	-
Emprunt Banque Européenne d'Investissement	16,7	16,7	-	-	-	-	-	16,7
Intérêts capitalisés des emprunts	12,5	12,5	-	-	-	-	-	8,6
Autres dettes financières	65,0	65,0	-	-	-	-	-	20,8
Total endettement financier hors IFRS 16	1 138,5	194,2	60,9	16,7	566,7	-	300,0	837,5
%		17,1%	5,3%	1,5%	49,8%	0,0%	26,4%	
Dettes locatives IFRS 16	1 586,6	315,1	296,9	252,7	182,5	145,6	393,8	1 614,5
Dettes locatives IFRS 16 à long terme	1 271,5		296,9	252,7	182,5	145,6	393,8	1 294,9
Dettes locatives IFRS 16 à court terme	315,1	315,1	-	-	-	-	-	319,6
Total endettement financier avec IFRS 16	2 725,1	509,3	357,8	269,4	749,2	145,6	693,8	2 452,0

Au mois de mars 2025, le Groupe a renégocié ses conditions de financement (cf. Note 3 Faits marquants).

Au 30 juin 2025, les dettes financières brutes se composent principalement :

- de l'emprunt obligataire à échéance 2029 pour 550 millions d'euros ;
- de l'emprunt obligataire à échéance 2032 pour 300 millions d'euros ;
- de la composante dette des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) pour un montant résiduel de 44,2 millions d'euros au 30 juin 2025 ;
- de titres de créances négociables pour 100 millions d'euros ;
- de lignes de crédits court terme de financement du besoin en fonds de roulements d'Unieuro pour 55 millions d'euros, ainsi que d'un encours de crédit remboursable à court terme de 10 millions d'euros ;
- de l'emprunt auprès de la Banque européenne d'investissement d'un montant de 66,8 millions d'euros, dont 16,7 millions d'euros remboursés le 1^{er} juillet 2025.

En comparaison avec le 31 décembre 2024, l'endettement financier hors dettes locatives est en augmentation de 301 millions d'euros. L'augmentation nette de cet endettement financier est principalement liée à l'émission de l'emprunt obligataire à échéance 2032 pour 300 millions d'euros, à la souscription de titres de créances négociables pour 100 millions d'euros, et aux tirages des lignes de crédit pour 55 millions d'euros, compensée principalement par le rachat partiel des océanes pour 147,1 millions d'euros.

Le détail des dettes locatives est présenté en Note 20 « Dettes locatives ».

Note 20 Dettes locatives

Les dettes locatives s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2024	Nouveaux contrats et revalorisations	Dévalorisations	Remboursements	Variation de change	Reclassement	Autres variations	Au 30 juin 2025
Dettes locatives < 1an	319,5	3,3	(3,2)	(120,1)	0,1	117,6	(2,1)	315,1
Dettes locatives > 1an	1 295,0	127,5	(3,6)	(33,3)	0,1	(117,6)	3,4	1 271,5
Dettes locatives	1 614,5	130,8	(6,8)	(153,4)	0,2	-	1,3	1 586,6

L'échéancier de la dette locative est le suivant :

(en millions d'euros)	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	Au-delà de 5 ans	TOTAL
Au 30 juin 2025	315,1	296,9	252,7	182,5	145,6	393,8	1 586,6

Exemptions, allègements et autres informations relatives à la norme IFRS 16

Les loyers variables qui ne dépendent pas d'un indice ou d'un taux ne sont pas inclus dans l'évaluation de la dette locative ni dans celle du droit d'utilisation. Les paiements correspondants sont comptabilisés en charges de la période et sont inclus dans les charges opérationnelles au compte de résultat.

Pour les contrats de location de courte durée (inférieure ou égale à 12 mois) et les contrats de location d'actifs de faible valeur (inférieure à 5 000 dollars américains), le Groupe a choisi de retenir l'exemption permise par la norme et de comptabiliser une charge de location. Cette charge est présentée dans les « Autres produits et charges opérationnels courants » du compte de résultat consolidé.

Conformément aux directives de la norme IFRS 16, le montant des droits au bail a été reclassé en droit d'utilisation.

Concernant les contrats de sous-location relatifs à des baux immobiliers, le Groupe comptabilise, conformément à la norme IFRS 16, une créance de sous-location principalement en contrepartie du droit d'utilisation, et pour la différence en capitaux propres.

Les exemptions, allègements et autres informations relatives à la norme IFRS 16 sont détaillés dans les tableaux suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2025	30 juin 2024
Charges de loyers variables	2,3	3,5
Charges sur contrats de faible valeur	0,9	0,4
Charges sur contrats de courte durée	1,0	0,2
Produits de sous-location	1,8	0,8

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Engagement locatif sur contrats de courte durée	0,3	0,1
Droit au bail reclassé en droits d'utilisation	43,6	44,7

Note 21 Endettement financier net

L'endettement financier net de Fnac Darty s'établit comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(359,0)	(1 061,9)
Dettes financières brutes	1 138,5	837,5
Endettement financier net hors IFRS 16	779,5	(224,4)
Dettes locatives	1 586,6	1 614,5
Endettement financier net avec IFRS 16	2 366,1	1 390,1

Par rapport au 31 décembre 2024, l'endettement financier net hors dettes locatives liées à la norme IFRS 16 est en augmentation de 1 003,9 millions d'euros, et de 976,0 millions d'euros avec les dettes locatives. Au 1^{er} semestre 2025, l'augmentation de l'endettement financier est principalement liée aux flux nets de trésorerie issus des activités opérationnelles, directement liés à la saisonnalité habituelle du Groupe.

Note 22 Solvabilité

Les instruments de financement contractés par le Groupe comportent un covenant financier.

Au 30 juin 2025, celui-ci est respecté.

La valeur cible du covenant à atteindre varie entre le test de juin et celui de décembre.

Note 23 Tableau des flux de trésorerie

La trésorerie nette des découverts bancaires s'élève au 30 juin 2025 à 359,0 millions d'euros et correspond au montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie présenté ci-dessous :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	359,0	1 061,9
Découverts bancaires	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	359,0	1 061,9

La variation de la trésorerie du Groupe est de -702,9 millions d'euros s'articule comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2024
Flux nets liés aux activités opérationnelles	(606,1)	(567,3)
Flux nets liés aux activités d'investissement	(79,8)	38,5
Flux nets liés aux activités de financement	92,6	(11,6)
Flux nets liés aux activités non poursuivies	(109,0)	3,1
Incidence de variations des cours de change	(0,6)	(1,3)
Variation nette de la trésorerie	(702,9)	(538,6)

23.1. Flux nets liés aux activités opérationnelles

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles résultent essentiellement des principales activités génératrices de trésorerie du Groupe et s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2024
Capacité d'auto-financement avant impôts, dividendes et intérêts	184,6	140,4
Variation du besoin en fonds de roulement	(776,4)	(692,8)
Impôts sur le résultat payés	(14,3)	(14,9)
Flux nets liés aux activités opérationnelles	(606,1)	(567,3)

La formation de la capacité d'auto-financement avant impôts, dividendes et intérêts est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2025	30 juin 2024
Résultat net des activités poursuivies	(89,4)	(71,9)
Dotations et reprises sur actifs non courants et provisions pour risques et charges	247,8	182,5
Résultat de cession courant des actifs opérationnels	1,0	(4,2)
Résultat de cession non courant des actifs opérationnels	2,6	15,3
Résultat de cession non courant d'actifs financiers	1,1	-
Charges et produits d'impôts différés	11,5	(4,2)
Actualisation des provisions pour retraites & autres avantages similaires	3,7	4,2
Dotations et reprises financières sur actifs financiers non courants	-	-
Capacité d'auto-financement	178,3	121,7
Charges et produits d'intérêts financiers	51,9	41,6
Dividendes reçus	-	-
Charge nette d'impôt exigible	(45,6)	(22,9)
Capacité d'auto-financement avant impôts, dividendes et intérêts	184,6	140,4

Les dotations et reprises sur actifs non courants et provisions pour risques et charges incluent les amortissements du droit d'utilisation liés à l'application de la norme IFRS 16.

La variation du besoin en fonds de roulement, inclut la variation des créances clients et dettes fournisseurs.

Créances clients débiteurs :

Les créances commerciales du Groupe Fnac Darty comprennent principalement les créances à recevoir des franchisés au titre des livraisons de marchandises et des redevances, ainsi que les clients professionnels (B2B). Les créances commerciales entrent dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût amorti. Elles sont initialement comptabilisées pour le montant initial de la facture puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (cf. Note 2.11.1 du chapitre 4 du document d'enregistrement universel 2024) et font l'objet de dépréciation dans le cadre du modèle de dépréciation simplifié fondé sur les pertes attendues défini par la norme IFRS 9 - Instruments financiers. Depuis décembre 2023, le Groupe a recours à un prestataire d'affacturage (Société Générale Factoring SGF) auprès duquel il cède certaines de ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Ce programme est déployé en France.

Le plafond d'encours du programme au 30 juin 2025 est de 60 millions d'euros et couvre les clients franchisés.

Les délais de paiements des clients franchisés sont en moyenne de 67,5 jours, ramenés à 4,5 jours via le financement de SGF.

Le contrat est sans recours, c'est-à-dire que les créances qui seraient impayées entre les mains du factor ne sont pas restituées au Groupe, la société d'affacturage conservant donc le risque d'insolvabilité du client dans la limite de la garantie accordée. Au 30 juin 2025, le montant financé s'élève à 49,2 millions d'euros, sur un montant total cédé de 55,5 millions d'euros. Au 31 décembre 2024, le montant financé était de 60,0 millions d'euros sur un montant total cédé de 97,5 millions d'euros.

Les créances cédées et financées sont décomptabilisées du poste client, en contrepartie de la trésorerie reçue. Conformément à la norme IFRS 9 (cf. paragraphe « Décomptabilisation d'actifs financiers » en Note 2.11.1 du chapitre 4 du document d'enregistrement universel 2024), les créances concernées sont décomptabilisées lorsque la propriété juridique des créances ainsi que les risques et avantages qui leur sont associés (principalement les risques d'insolvabilité du débiteur, de retard de paiement, de change le cas échéant) sont substantiellement transférés à un tiers.

Au 30 juin 2025, ce contrat d'affacturage, qui permet de transférer à la société d'affacturage la propriété juridique des créances ainsi qu'une part substantielle des risques et avantages liés à la détention de ces créances, a permis au Groupe de décomptabiliser les créances concernées pour un montant de 55,5 millions d'euros (contre 97,5 millions d'euros à fin décembre 2024). Le seul risque non transféré se limite au risque de dilution (lié à toute réduction ou annulation, en tout ou en partie, de la valeur nominale de la créance cédée à la suite à l'émission d'avoir opérationnels : quantité/qualité et/ou reversement de gains arrières/remises sur vente), que le Groupe a jugé être suffisamment faible (notamment au regard de l'historique passé) pour ne pas remettre en question le caractère substantiel du transfert des risques et avantages. Ce jugement sera révisé lors des exercices ultérieurs au regard de l'évolution du niveau du risque de dilution. Au 30 juin 2025, les créances cédées et non financées représentent un montant de 6,3 millions d'euros (contre 37,5 millions d'euros à fin décembre 2024), et sont reclassées du poste client

vers les autres créances d'exploitation. L'exposition du Groupe au risque de liquidité est présentée en Note 24 « Evolution des passifs éventuels, engagements contractuels non comptabilisés et risques éventuels ».

Autres dettes et créances d'exploitation :

Le poste « Autres dettes et créances d'exploitation » inclut les activités d'adhésion, d'extension de garantie, de billetterie et de coffrets cadeaux destinés à la clientèle

Dettes fournisseurs créditeurs :

Les dettes fournisseurs entrent dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût amorti, telle que définie par la norme IFRS 9 – Instruments financiers. Ces passifs financiers sont comptabilisés à l'origine à leur valeur nominale nette des coûts de transaction encourus dans la mesure où elle constitue une estimation raisonnable de leur valeur de marché étant donné leur caractère court terme puis évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (cf. Note 2.11.2 du chapitre 4 du document d'enregistrement universel 2024)).

Les dettes fournisseurs créditeurs comprennent principalement les dettes contractées vis-à-vis des fournisseurs du Groupe. Elles comprennent, le cas échéant, celles que les fournisseurs du Groupe ont cédées auprès d'un établissement financier dans le cadre d'un programme d'affacturage inversé (« reverse factoring »). Ces programmes permettent aux fournisseurs de recevoir par anticipation le paiement de leurs créances dans le cours normal des achats effectués grâce à la mise en place de programme d'affacturage inversé leur permettant de céder leurs créances auprès de ces établissements financiers. La politique comptable relative à ces opérations est fonction de la modification ou non des caractéristiques des dettes concernées. Ainsi, lorsque les dettes fournisseurs ne sont pas substantiellement modifiées (durée et échéance, contrepartie, valeur faciale), elles sont maintenues en dettes fournisseurs. Le Groupe a conclu des accords d'affacturage inversé (« reverse factoring ») avec des institutions financières afin de permettre à certains fournisseurs de recevoir par anticipation le paiement de leurs créances dans le cours normal des achats effectués.

En juin 2025, le Groupe était engagé dans quatre programmes d'affacturage inversé avec des fournisseurs importants pour le Groupe.

Ces programmes sont les suivants :

- un programme concernant un fournisseur de produits techniques, en partenariat avec Crédit Agricole Corporate and Investment Bank. Ce programme est d'une durée d'un an renouvelable et couvre la France et le Portugal. Les délais habituels de paiement sont de 60 jours. Par comparaison les plages des dates d'échéance de paiement pour les passifs financiers et pour les dettes fournisseurs comparables qui ne font pas partie d'un accord de financement vont de 45 à 60 jours. Le plafond d'encours autorisé du programme d'affacturage inversé est de 100 millions d'euros de février à octobre de chaque année puis de 150 millions d'euros de novembre à janvier. Le montant de l'utilisation du programme au 30 juin 2025 est de 61,2 millions d'euros (contre 150,0 millions d'euros au 31 décembre 2024) ;
- un programme concernant divers fournisseurs d'électroménager, en partenariat avec la BNP Dublin Branch. D'une durée d'un an renouvelable, il couvre la zone géographique France. Les délais habituels de paiement sont de 60 jours. Par comparaison les plages des dates d'échéance de paiement pour les passifs financiers et pour les dettes fournisseurs comparables qui ne font pas partie d'un accord de financement vont de 45 à 60 jours. Le plafond d'encours autorisé du programme d'affacturage inversé est de 140 millions d'euros. Le montant de l'utilisation du programme au 30 juin 2025 est de 3,4 millions d'euros (contre 18,0 millions d'euros au 31 décembre 2024) ;
- un programme concernant divers fournisseurs, en partenariat avec la Caixabank. D'une durée d'un an renouvelable, il couvre la zone géographique Espagne. Les délais habituels de paiement sont de 60 jours. Par comparaison les plages des dates d'échéance de paiement pour les passifs financiers et pour les dettes fournisseurs comparables qui ne font pas partie d'un accord de financement vont de 45 à 60 jours. Le plafond d'encours autorisé du programme d'affacturage inversé est de 10 millions d'euros. Le montant de l'utilisation du programme au 30 juin 2025 est de 1,0 million d'euros (contre 7,4 millions d'euros au 31 décembre 2024) ;
- un programme concernant divers fournisseurs, en partenariat avec la banque BBVA. D'une durée d'un an renouvelable, il couvre la zone géographique Espagne. Les délais habituels de paiement sont de 60 jours. Par comparaison les plages des dates d'échéance de paiement pour les passifs financiers et pour les dettes fournisseurs comparables qui ne font pas partie d'un accord de financement vont de 45 à 60 jours. Le plafond d'encours autorisé du programme d'affacturage inversé est de 8 millions d'euros. Le montant de l'utilisation du programme au 30 juin 2025 est de 4,6 millions d'euros (contre 5,8 millions d'euros au 31 décembre 2024).

Pour les quatre programmes, l'analyse menée dans le cadre des normes IFRS a conduit à considérer que la modification apportée aux dettes fournisseurs est non substantielle et que les caractéristiques des quatre programmes restent similaires à celles d'une dette fournisseur avec le maintien des conditions de paiement dans le respect de la loi de modernisation de l'économie. Ainsi, dans le cas des quatre programmes d'affacturage inversé du Groupe le maintien de la dette en dette fournisseurs a été conservé.

Au 30 juin 2025, les dettes fournisseurs et autres créditeurs incluent un montant de 70,2 millions d'euros ayant fait l'objet d'un programme d'affacturage inversé, dont 66,0 millions d'euros pour lesquels les fournisseurs ont déjà reçu le paiement du factor.

Au 31 décembre 2024, les dettes fournisseurs et autres créditeurs incluent un montant de 181,2 millions d'euros ayant fait l'objet d'un programme d'affacturage inversé, dont 177,5 millions d'euros pour lesquels les fournisseurs ont déjà reçu le paiement du factor.

Les flux relatifs à ces dettes sont inclus dans la variation du besoin en fonds de roulement du tableau des flux de trésorerie

23.2. Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement du Groupe comprennent les acquisitions et les cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (investissements opérationnels nets), ainsi que les acquisitions et cessions de filiales nettes de la trésorerie acquise ou cédée, les acquisitions et cessions d'autres actifs financiers.

Les investissements opérationnels et financiers réalisés par le Groupe au cours du 1^{er} semestre 2025 représentent une dépense nette de 79,8 millions d'euros. Au 1^{er} semestre 2024, ils représentaient un encaissement net de 38,5 millions d'euros.

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2024
Investissements opérationnels nets	(87,1)	38,3
Investissements financiers nets	7,3	0,2
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(79,8)	38,5

Les flux de trésorerie liés aux investissements opérationnels nets du Groupe au 1^{er} semestre 2025 sont une dépense nette de 87,1 millions d'euros, soit une variation de -125,4 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2024. Ils sont principalement composés :

- De décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles dans le cadre d'ouverture de nouveaux points de vente, de rénovation des points de vente existants, de développement des capacités logistiques de stockage et de livraison, de poursuite de la mise en œuvre de convergence des systèmes informatiques du Groupe et de développement des sites Internet. Au 1^{er} semestre 2025 les décaissements liés aux acquisitions sont de 82,5 millions d'euros contre 46,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024. Cette augmentation est en partie liée à l'effet périmètre engendré par l'acquisition d'Unieuro, le 26 novembre 2024 ;
- D'encaissements liés à des cessions d'immobilisations corporelles (immobilier points de vente et locaux logistiques), dans le cadre de la restructuration du parc immobilier du Groupe. Au 1^{er} semestre 2025, les cessions d'immobilisations sont en baisse de 91,5 millions d'euros du fait de produits de cessions du parc immobilier comptabilisés au 1^{er} semestre 2024 pour 92,6 millions d'euros (lié principalement à la cession-bail du site logistique de Mitry Mory).

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2024
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(82,5)	(46,3)
Variation des dettes sur immobilisations incorporelles et corporelles	(5,7)	(8,0)
Total des acquisitions d'immobilisations	(88,2)	(54,3)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1,1	92,6
Total des acquisitions et cessions d'immobilisations	(87,1)	38,3

Les investissements financiers nets du Groupe représentent un encaissement de 7,3 millions d'euros au premier semestre 2025, contre un encaissement de 0,2 millions d'euros au premier semestre 2024.

(en millions d'euros)

30 juin 2025 30 juin 2024

Acquisitions et cessions de filiales nettes de la trésorerie acquise et cédée	7,6	3,4
Acquisitions d'autres actifs financiers	(0,3)	(3,2)
Cessions d'autres actifs financiers	-	-
Investissement financiers (nets)	7,3	0,2

Au 1^{er} semestre 2025, les acquisitions et cessions de filiales nettes de la trésorerie acquise et cédée pour un encaissement net de 7,6 millions d'euros correspondent principalement à la finalisation de l'offre publique d'achat mixte volontaire portant sur l'ensemble des actions d'Unieuro, dont le règlement-livraison est intervenu le 8 janvier 2025.

Au 1^{er} semestre 2024, les acquisitions et cessions de filiales nettes de la trésorerie acquise et cédée pour un encaissement net de 3,4 millions d'euros correspondait à l'ajustement contractuel du prix d'achat de filiales acquises antérieurement au 1^{er} semestre 2024.

Au 1^{er} semestre 2025, les acquisitions d'autres actifs financiers pour -0,3 millions d'euros correspondent aux mouvements financiers des dépôts de garantie.

Au 1^{er} semestre 2024, les acquisitions d'autres actifs financiers pour -3,2 millions d'euros correspondait aux mouvements financiers des dépôts de garantie.

23.3. Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement sont les activités qui ont pour conséquence des changements dans l'importance et la composition des apports en capital et des emprunts de l'entité.

(en millions d'euros)

30 juin 2025 30 juin 2024

Acquisitions ou cessions d'actions d'auto-contrôle	(1,5)	(9,4)
Dividendes versés aux actionnaires	-	(5,4)
Emission d'emprunts	300,0	550,0
Remboursement d'emprunts	(157,1)	(650,0)
Remboursements des dettes locatives	(153,4)	(121,3)
Intérêts payés sur dettes locatives	(31,2)	(22,5)
Augmentation de capital	-	1,5
Augmentation des autres dettes financières	158,2	253,6
Intérêts versés et assimilés	(22,1)	(7,8)
Financement du fonds de pension Comet	(0,3)	(0,4)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	92,6	(11,7)

Au 1^{er} semestre 2025, les décaissements nets pour acquisitions et cessions d'actions d'auto-contrôle de 1,5 million d'euros correspondent aux flux financiers liés à l'acquisition d'actions Fnac Darty, incluant les transactions réalisées dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions annoncé le 11 juin 2025.

Au 1^{er} semestre 2024, les décaissements nets pour acquisitions et cessions d'actions d'auto-contrôle de 9,4 millions d'euros correspondaient aux flux financiers liés à l'acquisition d'actions Fnac Darty incluant les transactions réalisées dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions annoncé le 26 octobre 2023.

Au 30 juin 2025 le Groupe détient 347 995 actions d'auto-contrôle contre 690 872 actions d'auto-contrôle au 30 juin 2024.

Les dividendes versés aux actionnaires au 1^{er} semestre 2024 pour 5,4 millions d'euros correspondaient aux dividendes versés par les filiales du Groupe aux actionnaires minoritaires.

Au 1^{er} semestre 2025, les émissions d'emprunt sont de 300 millions d'euros. Le 25 mars 2025, Fnac Darty a émis avec succès un emprunt obligataire d'un montant total de 300 millions d'euros à échéance avril 2032 portant un taux d'intérêt annuel fixe de 4,75% et émises à 100 % de leur valeur nominale. Cette opération a été accueillie favorablement par une base diversifiée d'investisseurs institutionnels, en France et à l'International, et a été sursouscrite plusieurs fois. La date de règlement-livraison des Nouvelles Obligations a été réalisé le 2 avril 2025.

Au 1^{er} semestre 2024, le Groupe avait réalisé une émission obligataire pour un montant total de 550 millions d'euros à échéance avril 2029 portant un taux d'intérêt annuel fixe de 6,00%.

Au 1^{er} semestre 2025, les remboursements d'emprunt de 157,1 millions d'euros correspondent principalement au rachat des obligations convertibles pour 147,1 millions d'euros. Le 31 mars 2025, Fnac Darty a utilisé le produit brut de l'Offre d'Emission des Nouvelles Obligations pour racheter 77,15% de ses obligations convertibles (OCEANE), soit 1 904 123 titres représentant un paiement de 147,1 millions d'euros.

Au 1^{er} semestre 2024, les remboursements d'emprunt de 650,0 millions d'euros correspondaient au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire historique du Groupe (deux tranches de 300,0 et 350,0 millions d'euros à échéance mai 2024 et mai 2026), dans le cadre de son programme de refinancement.

Aux 1^{ers} semestres 2025 et 2024, les remboursements des dettes locatives et les intérêts payés sur dettes locatives correspondent aux paiements des loyers qui sont dans le champ d'application de la norme IFRS 16.

Au 1^{er} semestre 2024, l'augmentation de capital de 1,5 million d'euros correspondait à la part hors Groupe de la capitalisation de la société Weavenn, créée en 2024 en joint-venture avec CEVA Logistics, et dont l'ambition est de devenir un acteur majeur européen du marché de la logistique e-commerce et du SaaS Marketplace.

Au 1^{er} semestre 2025, l'augmentation des autres dettes financières d'un montant de 158,2 millions d'euros correspond à la souscription de titres de créances négociables à court terme pour 100,0 millions d'euros, ainsi qu'à la capitalisation d'intérêts sur emprunts à hauteur de 3,2 millions d'euros, et au tirage par Unieuro de lignes de crédit court terme de financement de besoin de fonds de roulement.

Au 1^{er} semestre 2024, l'augmentation des autres dettes financières d'un montant de 253,6 millions d'euros correspondait à la souscription de titres de créances négociables à court terme pour 246,0 millions d'euros, ainsi qu'à la capitalisation d'intérêts sur emprunts à hauteur de 7,6 millions d'euros.

Aux 1^{ers} semestres 2025 et 2024, les décaissements d'intérêts versés et assimilés intègrent principalement le décaissement des intérêts des instruments de financement et les commissions d'utilisation et de non-utilisation des lignes de crédit.

Aux 1^{ers} semestres 2025 et 2024, le financement du fonds de pension Comet inclut les frais de gestion du fonds de pension britannique Comet portant les engagements de retraite pour les anciens salariés de Comet au Royaume-Uni.

23.4. Résultat des activités non poursuivies et flux nets de trésorerie liés aux activités non poursuivies

Une activité non poursuivie, cédée ou en vue d'être cédée est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie identifiables du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Sur l'ensemble des périodes publiées, le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « Activités non poursuivies », et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie.

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2024
Produits des activités ordinaires	-	-
Coût des ventes	-	-
Marge brute	-	-
Charges de personnel	-	-
Autres produits et charges opérationnels courants	-	-
Résultat opérationnel courant	-	-
Autres produits et charges opérationnels non courants	-	2,8
Résultat opérationnel	-	2,8
Charges financières (nettes)	-	-
Résultat avant impôt	-	2,8
Impôt sur le résultat	-	(0,7)
Résultat net	-	2,1

Au 1^{er} semestre 2024, le résultat net des activités non poursuivies s'élevait à 2,1 millions d'euros. Le résultat du 1^{er} semestre 2024 était principalement lié au dénouement en faveur de Fnac Darty du litige qui l'opposait au liquidateur de la société Comet Group Ltd, dans le cadre de la cession de Comet en 2012. La Supreme Court de Londres avait refusé en date du 12 février 2024 la demande du liquidateur de Comet de contester le jugement rendu par la Cour d'Appel de Londres en octobre 2023 en faveur de Darty Holding SAS.

(en millions d'euros)	30 juin 2025	30 juin 2024
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-	3,1
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	-	-
Incidence des variations des cours de change	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux activités non poursuivies	-	3,1
Reclassement de la trésorerie des activités non poursuivies en actif en vue de la vente	(109,0)	-
Flux nets liés aux activités non poursuivies	(109,0)	3,1

Plusieurs acteurs du secteur de la fabrication et de la distribution de produits électroménagers avaient reçu une notification de griefs de la part des services d'instruction de l'Autorité de la concurrence dans laquelle il leur était reproché, notamment, d'avoir pris part à une entente verticale entre fournisseurs et distributeurs.

Sur l'ensemble des griefs formulés, un seul visait Darty et s'étendait sur une période limitée ayant pris fin en décembre 2014, soit il y a près de 10 ans, et donc antérieurement à l'acquisition de Darty par Fnac réalisée en 2016. De plus, ce grief ne concernait qu'un nombre limité de catégories de produits bien identifiés.

Afin de mettre rapidement un terme à une procédure complexe et de pouvoir consacrer l'ensemble de ses ressources à la réalisation opérationnelle de son plan stratégique « Everyday », Fnac Darty avait décidé de ne pas contester ce grief et de solliciter le bénéfice de la procédure dite de transaction, prévue à l'article L. 464-2 du code de commerce. Le montant de l'amende dont Fnac Darty était redevable à l'issue de cette procédure de transaction s'élève à 109 millions d'euros.

Le 16 mai 2025, les financements à court terme du Groupe ont permis d'assurer le règlement de la transaction pour un montant de 109 millions d'euros.

Au 1^{er} semestre 2024, les flux nets liés aux activités non poursuivies pour 3,1 millions d'euros étaient liés au dénouement du de litige relatif à la procédure judiciaire concernant la cession de Comet Group Limited en 2012.

Note 24 Evolution des passifs éventuels, engagements contractuels non comptabilisés et risques éventuels

Les passifs éventuels, engagements contractuels non comptabilisés et risques éventuels au 31 décembre 2024, sont décrits dans le chapitre 4, Note 32 du document d'enregistrement universel 2024.

Par rapport à 2024, il n'y a pas d'évolution significative des engagements donnés ou reçus, en matière d'obligations contractuelles, de nantissements et de sûretés réelles.

Procès, litiges et principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Les sociétés du Groupe sont engagées dans un certain nombre de procès ou de litiges dans le cours normal des opérations, dont des contentieux avec les administrations fiscales, sociales ou douanières. Les charges pouvant en découler, estimées probables par elles et leurs experts, ont fait l'objet de provisions.

Griefs sur le Format Fnac Connect

Fnac Darty a lancé en 2016 un format en franchise dénommé Fnac Connect, dédié à la vente de téléphonie et de produits nomades dans des magasins de surfaces réduites. Depuis 2019 et la crise Covid, des franchisés ont émis des griefs sur ce format.

Le Groupe a cherché, avec les cinq groupements franchisés ayant ouvert les quinze magasins existants, des solutions amiables de sortie ou d'aménagement du concept Fnac Connect. Dans cet objectif des négociations ont été engagées avec ces différents partenaires. Un accord a été trouvé avec quatre groupements franchisés. Un contentieux est toujours en cours avec un groupement franchisé.

Note 25 Parties liées

Au 30 juin 2025, la société Vesa Equity Investments détient directement 28,22 % du capital et 28,55 % des droits de vote exerçables de Fnac Darty. Aucune opération entre l'ensemble des sociétés consolidées de Fnac Darty et la société VESA Equity Investments n'est à mentionner. Vesa Equity n'a pas de représentant au conseil d'administration de Fnac Darty.

Au 30 juin 2025, le groupe Ceconomy Retail International détient 21,90 % du capital et 22,16 % des droits de vote exerçables de Fnac Darty. Au cours de l'exercice 2025, aucune opération entre l'ensemble des sociétés consolidées de Fnac Darty et le groupe Ceconomy Retail International n'est à mentionner. Ceconomy n'a pas de représentant au conseil d'administration de Fnac Darty.

Au 30 juin 2025, la société Glas SAS, détient 10,20 % du capital et 10,32 % des droits de vote exerçables de Fnac Darty et n'a pas de représentant au conseil d'administration de Fnac Darty. Ainsi, la société Glas SAS n'est pas une partie liée.

Au 31 décembre 2024, la société Vesa Equity Investments détenait directement 28,28 % du capital et 28,93 % des droits de vote exerçables de Fnac Darty. Aucune opération entre l'ensemble des sociétés consolidées de Fnac Darty et la société VESA Equity Investments n'était à mentionner. Vesa Equity n'avait pas de représentant au conseil d'administration de Fnac Darty.

Au 31 décembre 2024, le groupe Ceconomy Retail International détenait 21,95 % du capital et 22,46 % des droits de vote exerçables de Fnac Darty. Au cours de l'exercice 2024, aucune opération entre l'ensemble des sociétés consolidées de Fnac Darty et le groupe Ceconomy Retail International n'était à mentionner. Ceconomy n'avait pas de représentant au conseil d'administration de Fnac Darty.

Au 31 décembre 2024, la société Glas SAS, détenait 10,22 % du capital et 10,45 % des droits de vote exerçables de Fnac Darty et n'avait pas de représentant au conseil d'administration de Fnac Darty. Ainsi, la société Glas SAS n'était pas une partie liée. Les titres Fnac Darty anciennement détenus par Indexia Développement étaient nantis au profit d'ICG et avaient été transférés en 2023 à la société Glas SAS.

Note 26 Evénements postérieurs à la clôture

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires en date du 28 mai 2025 a approuvé le dividende d'un montant de 1,00 euro brut par action. Il a été payé le 4 juillet 2025 en numéraire à hauteur de 29,4 millions d'euros.

3 **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE**



KPMG SA
2 Avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex



Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

Fnac Darty S.A.

9, rue des Bateaux-Lavois - 94200 Ivry-sur-Seine

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025

Aux Actionnaires de la société Fnac Darty S.A.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société Fnac Darty S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.



KPMG SA
2 Avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex



Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris La Défense, le 23 juillet 2025

KPMG S.A.

Caroline Bruno-Diaz

Associée

Paris La Défense, le 23 juillet 2025

Deloitte & Associés

Guillaume Crunelle

Associé

4 DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2025

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés résumés sont établis conformément au corps de normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur, ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Ivry-sur-Seine, le 23 juillet 2025

Enrique Martinez

Directeur Général